

N & R

CAHIERS D'ETUDES
ANARCHISTES-COMMUNES

№ 24 — MAI-JUIN 63

- EDITORIAL	p.I
- ACTORS EQUITY	I
- LES ANARCHISTES ET LA REVOLUTION MEXICAINE	I4
- REVOLUTION ET DROIT	32
- L'ANARCHISME ET LE DROIT	52
- CHRONIQUE INTERNATIONALE	73
- AVANT-COURRIER	76
- DANS NOTRE COURRIER	8I
- ANNONCES	93

AVIS TRES IMPORTANT

Notre adresse est : "LAGANT, B.P.II3,
Paris 18è".

Ne pas mentionner "Noir et Rouge" SVP.

Nous remercions tous les lecteurs qui nous adressent leurs encouragements, leurs critiques, leurs suggestions, leurs projets d'études (et leurs mandats!).

Ce contact nous permet de découvrir de nouveaux amis de l'anarchisme-communisme et aussi de resserrer nos liens avec de nombreux sympathisants ou militants du mouvement libertaire.

Il est répondu à chacun dans les plus brefs délais.

Prière de nous signaler tout changement d'adresse.

Ce numéro nous coûte 1,50 F.

Il paraît 4 numéros par an.

LAGANT, CCP. Paris 16.682.17

NR

EDITORIAL

Dans l'Edito de notre dernier numéro, début février, nous parlions d'année "calme". Il était évidemment aisé de prévoir que celle-ci ne le restait pas longtemps car si les guerres "extérieures" ou colonialistes peuvent un jour prendre fin, la vieille, l'éternelle guerre des exploités contre les exploités n'est pas proche, elle, de son terme. Il peut paraître puéril de rappeler cela mais pas mal de gens semblent se faire des illusions quant à l'oppression étatique. On a pourtant vu ce que cela donnait quand la "gauche" était au pouvoir et, par un trop facile paradoxe, certains n'étaient pas loin de croire que le gaullisme, né d'un coup d'Etat militaire (on rappelle cela aux "républicains" en passant), se révélait lui, "social": la grève des mineurs a montré ce qu'il en était. Et ce n'est pas fini; on a voté De Gaulle, on l'a, jusqu'à l'os. On aurait presque pu dire, un moment, jusqu'à l'o (a) s !

Avant de parler de l'Espagne et autres événements marquants de ces dernières semaines, revenons-en à la grève des mineurs. Elle nous aura d'abord montré que rien n'est définitif, figé: la classe ouvrière n'est pas forcément ebourgeoisée jusqu'à ne plus du tout vouloir se battre, ceci pour les "pessimistes" qui n'hésitent pas, par contre, à voir des nouveaux juin 36 dès qu'il y a une action d'envergure, comme précisément la dernière grève. Une fois de plus, l'épreuve vivante des faits ridiculise les schémas et nous permet d'y voir plus clair. Laissons la littérature néo-populiste pour les spécialistes et constatons plutôt que les travailleurs, quand ils sont unis et décidés, peuvent mettre en échec le pouvoir gouvernemental, en l'occurrence la réquisition. Mais constatons aussi une fois de plus que quand on a des chefs, fussent-ils "syndicalistes", ceux-ci servent à canaliser la combativité ouvrière, à la maintenir dans des limites "raisonnables" pour mieux signer ensuite les armistices dits victorieux avec les dirigeants. Pas question de dire: "Allez-y!" à des grévistes sans fric et sans réserves (trop facile de jouer les révolutionnaires avec la peau des autres) mais pas question non plus de nous taire devant les déclarations d'un bonze syndical répondant aux gars qui protestent: "Vous tous qui hurlez, vous vous faites les compli-

ces du pouvoir gaulliste qui n'a qu'un but, écraser les syndicats. La victoire, nous l'avons eue. Vous faites le lit du gaullisme en pays minier, etc", surtout quand le bonze en question, Menu, est présenté comme un pro-libertaire et risqué, de ce fait, de causer le plus grand tort à l'idéal qui nous est cher. Outre que la thèse de la provocation UMR appliquée aux gars qui déchiraient leurs cartes (les combattants-opposants, sont toujours des provocateurs, Menu, en ce sens, ton syndicat, FO, est prêt à s'unifier avec la CGT stalinienne !) a fait long feu et est retombée sur le coin de la figure des calomniateurs, on peut répondre que s'il y a eu victoire, ça n'est pas dans les miettes données aux mineurs et déjà grignotées par les hausses actuelles, mais dans le timide début de solidarité manifesté aux grévistes. Nous disons bien, timide, car là aussi il est facile d'idéaliser et ne serait-ce que dans la région parisienne, les travailleurs se sentaient peu concernés, ou ne le furent que pendant deux semaines puis furent "fatigués" ensuite... Victoire aussi, peut-être, dans un également timide début de prise de conscience d'une certaine catégorie de travailleurs envers la bureaucratie syndicale et sur les moyens de s'organiser pour les combats futurs. Mais

surtout pas victoire des "négociateurs", ça non ! Tous ceux qui les soutiennent sont capables de préparer de nouveaux accoquinements, grisés qu'ils sont de leurs "succès" (surtout avec les rumeurs tripatouillages "unitaires" en tous genres se faisant jouer actuellement, pour l'après-gaullisme..) et, dans notre mouvement anarchiste, nous ne devons pas être moins vigilants sur cette grave question.

Mais il n'y a pas que les affaires françaises, il y a l'Espagne, il y a Franco, qu'on découvre ! On s'aperçoit que le Caudillo fusille, avec l'exécution du communiste Grimau; on ne l'avait pas remarqué quand il s'agissait de l'anarchiste Sabater, c'est tout. Bien sûr, nous nous élevons contre cette exécution, mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que les morts sont bougrement utiles pour certains partis et la magistrale représentation du PC, devant la Bourse du Travail (exhibition de la malheureuse Angela Grimau, "apparition" quasi miraculeuse de deux augustes vieillards, ministres républicains que tous croyaient morts depuis longtemps, etc) est aussi une option sur l'avenir, pour après Franco, qu'on ne l'oublie surtout pas. Quant à l'"unité" anti-franquiste invoquée à grands sons de trompe, même tabac: si on ne marche pas

derrière nous, communistes, on n'est plus unitaire ! Voir le 26 avril dernier, à Lyon, où au cours d'un meeting d'hommage à Grimau groupant CGT, CFTC, FO, Ligue des Droits de l'Homme, PC, PSU, SFIO, MPP et on en passe, le représentant du PC Capiévic refusa de lire un communiqué envoyé par les anarchistes espagnols. Pourquoi ? bien évidemment parce que celui-ci mentionnait l'arrestation de trois jeunes camarades français, militants libertaires arrêtés chez Franco, emprisonnés et torturés. Lutte antifranquiste donc et campagnes contre la tyrannie du "Caudillo", oui, mais là aussi, pas d'illusions à se faire quant à une future "unité" avec les stalinien et tous ceux qui aidèrent au naufrage de la Révolution espagnole. Car maintenant, dans une certaine littérature actuelle, (et même en partie le film de Rossif "Mourir à Madrid") on tend à faire oublier la responsabilité primordiale des socialistes, communistes et autres "républicains" dans l'écrasement des milices populaires, la non-intervention du Front Populaire, l'action de la police secrète stalinienne contre maints de nos camarades, l'abandon de la Révolution pour la "guerre" et ce qui s'ensuivit. L'unité révolutionnaire antifranquiste réelle ne se fait pas au

niveau des leaders mais à la base.

Lutte antigaulliste avec les grèves, lutte antifranquiste rappelée à notre attention, certes, mais d'autres luttent aussi, pour des objectifs qui nous sont communs. En Angleterre, des militants inconnus ont réussi une action anti-guerre de première grandeur, avec la divulgation des fameux secrets des abris réservés aux puissants en cas de grabuge atomique et, dans les rues de Londres, nos camarades anarchistes se sont manifestés avec éclat lors de la dernière marche d'Aldermaston, se heurtant aux flics à cheval et divulguant les "secrets" de RG6 avec efficacité. Sans flafas et sans rappels aux traditions révolutionnaires qui, au passé glorieux que, les camarades anglais nous donnent l'exemple. A nous d'y réfléchir. En l'appliquant à l'occasion.

NOIR ET ROUGE

A
C
T
I
V
I
T
É
S
S
Y
N
D
I
C
A
L
E
S

UNE EXPERIENCE DE LUTTE
CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE
A NEW YORK

L'article que nous présentons ici ne prétend pas "ouvrir le dossier" de la lutte antiraciste aux USA, pas plus que celui du syndicalisme américain. Pourtant à travers le récit d'une expérience limitée à un milieu donné, il nous offre un aperçu des problèmes, des difficultés, des possibilités, que peuvent rencontrer ceux qui, aux USA, luttent pour plus d'égalité raciale et économique. L'attitude de la bureaucratie syndicale face à cette lutte, sa collaboration avec le patronat, son mépris de la "base" diffèrent peu de la situation que nous connaissons en France. Là, comme ici, la formation de groupes décidés devient une nécessité devant l'enlisement bureaucratique des organisations traditionnelles. Nous remercions ici la jeune camarade noire américaine, qui à notre demande, a bien voulu nous adresser ces lignes.

New-York a une population composée de plus de 12% de gens de couleur. Ils y vivent, travaillent dans ses usines, dans ses ateliers de confection, etc., emploient quotidiennement ses transports publics, y achètent tous leurs biens de consommation - et souffrent de son éternelle maladie: la discrimination

dans l'emploi, dans le logement, dans la vie. Malgré l'existence de lois l'interdisant, malgré le fait que la plupart des gens de couleur sont syndiqués, et pensent que la première fonction d'un syndicat est de protéger ses ouvriers contre de tels torts, la discrimination raciale demeure.

MANIFESTATIONS:

Pendant les mois de Mars et Avril, deux "pickets" de manifestation furent mis en place devant deux théâtres new-yorkais qui venaient de monter l'un une opérette, "Subways are for sleeping" (Le métro est pour dormir), l'autre une comédie: " How to succeed in business without really trying " (Comment réussir dans les affaires sans faire d'effort).

Ces manifestations composées de plusieurs groupes anti-discrimination, étaient organisées par un groupe de jeunes acteurs, membres du syndicat théâtral " Actors Equity " pour protester contre le refus des patrons de théâtres d'employer des acteurs de couleur, pour jouer les rôles que les Noirs, les Porto-Ricains, et les jaunes occupent dans la vie quotidienne de New-York. L'action de la pièce " Subways.." se déroule dans le métro de New-York, celle de "Comment réussir ..." dans une grande Compagnie d'Assurances: deux lieux dans lesquels le pourcentage des gens de couleur est élevé. Or, dans ces deux pièces, la distribution des rôles est exclusivement blanche...

FORMATION SPONTANEE d'une COMMISSION:

La décision d'organiser de telles manifestations fut prise au cours d'une réunion tenue en décembre 1961 par des syndicalistes du théâtre qui voulaient discuter de ce qu'ils considèrent

comme un problème exigeant une action immédiate. Influencés par l'action récente des groupes anti-discrimination qui avaient participé au renouveau du mécontentement aux Etats-Unis, ces jeunes acteurs syndicalistes étaient impatients d'en finir avec l'attentisme.

Ils constituèrent une commission permanente (C.E.N.P., Commission pour l'égalité des acteurs noirs) ayant pour but de faire cesser la discrimination raciale dans les théâtres, en collaborant avec les autres groupes anti-discrimination, et en exerçant une pression constante sur les Syndicats du Spectacle: Actors' Equity, (théâtre), Screen Actors' Guild (cinéma) et AFTRA (radio-télévision). A l'intérieur des syndicats, la commission comptait agir pour qu'ils appliquent rigoureusement les dispositions anti-discriminatoires déjà inscrites dans les conventions collectives, pour y faire inscrire des clauses supplémentaires et pour qu'ils prennent en considération les griefs des acteurs noirs, victimes de discrimination.

La Commission s'allia ensuite avec la NAACP (1) (Confédération des ouvriers noirs), le CORE (2) (Congrès de l'égalité ethnique), et

(1) Cette Confédération, créée par A. Phillip Randolph (le seul administrateur noir de l'AFL-CIO) et un groupe d'ouvriers noirs, en 1960, compte actuellement 10.000 ouvriers noirs. Son but est l'égalité des ouvriers noirs avec les blancs, au sein de l'AFL-CIO.

(2) Organisation spécialisée dans l'action directe violente, ou non, tournées d'intégration composées de militants noirs et blancs parcourant les Etats les plus racistes du Sud, manifestations, pickets, solidarité.

la NAACP (3) (Association pour l'avancement des gens de couleur), organisations qui ont assuré la Commission de leur collaboration par la participation à ses pickets de manifestation et par l'action judiciaire.

Puis la CENP s'adressa officiellement aux syndicats.

Elle constatait que, malgré leur inaction en ce domaine, les syndicats possèdent les moyens les plus efficaces pour lutter contre la discrimination dans l'emploi au théâtre. Si l'on excepte des directeurs et chorégraphes, le théâtre new-yorkais est syndiqué à 100% pour tous les corps de métier (techniciens, acteurs, metteurs en scène, dessinateurs, etc...). Chaque pièce est obligatoirement soumise à une convention collective passée entre le syndicat et la "Ligue des Théâtres new-yorkais" (syndicat patronal). Cette convention est renouvelée chaque année et les syndicats visent à l'améliorer par des demandes d'augmentations des salaires, modifications des conditions de travail, etc.. par la grève, si besoin est.

Les membres syndiqués de la CENP se sont donc mobilisés dans les syndicats pour: réunir toutes les informations sur les faits de discrimination individuelle ou collective, et pour mettre les syndicats en demeure d'agir pour la suppression de tels faits; travailler dans les chambres syndicales et chercher les moyens de faire

(3) Organisation essentiellement réformiste (et bureaucratisée) dont les moyens de lutte se limitent souvent à des déclarations publiques, des vœux, et surtout à l'action judiciaire et l'aide économique aux militants antiracistes.

connaître au public les préjugés racistes dont font preuve les patrons dans la distribution des rôles.

AUX PRISES AVEC LA BUREAUCRATIE SYNDICALE:

Selon la Constitution syndicale et ses Statuts, la " Chambre Syndicale pour les minorités ethniques " (EMC) est chargée des questions concernant les syndiqués de couleur et c'est elle qui reçoit les propositions d'amélioration des statuts. La CENP a attaqué cette Chambre pour voir dans quelle mesure cette dernière avait de la sympathie pour les minorités ethniques. En effet depuis la formation du syndicat, les Noirs jugent cette Chambre inefficace et disent de ses membres qu'ils sont " lâches , faibles, et font preuve d'un désintéressement total envers les affaires mêmes dont ils sont statutairement chargés ". De plus cette Chambre était composée presque exclusivement de Blancs....

L'article 23 A de la convention collective interdisait clairement toute " discrimination dans l'emploi pour raison de couleur, de moeurs ou de religion ", mais restait lettre morte depuis des années, les patrons n'en tenant aucun compte. La Chambre EMC avait pour tâche de proposer des additifs aux statuts, afin de rendre effective l'application de cet article.

Les membres de la CENP sont donc entrés dans la Chambre EMC pour l'activer. Au bout de quelques semaines, ils firent une proposition destinée à être soumise par l'EMC à l'assemblée générale annuelle: il s'agissait d'une clause de contrôle à ajouter à la Convention collective qui ferait obligation aux patrons de présenter

chaque scénario au syndicat avant de procéder à la distribution des rôles. Le syndicat ferait un rapport et suggérerait aux patrons d'embaucher un Noir, un Porto-Ricain, ou un Chinois pour tel ou tel rôle existant dans le scénario. Ces suggestions seraient toutefois limitées et ne constitueraient pas une entrave à la liberté des producteurs non plus qu'une tentative d'imposer coûte que coûte des acteurs de couleur.

Cette proposition fut l'objet d'une résistance immédiate de la part des bureaucrates syndicaux de la Chambre EMC: Le Président, après avoir fait connaître son opposition à cette proposition (pourtant assez timide), déclara que les nouveaux membres de la Chambre (c'est-à-dire les militants de la Commission CENP) n'avaient pas le droit de voter sur une telle question (alors que sur des questions moins importantes, ils avaient déjà été appelés à voter...). Ce refus des bonzes de la Chambre empêchait donc la proposition d'aller plus loin, c'est-à-dire devant le Conseil Syndical puis l'Assemblée générale du syndicat. Le Président (qui occupait deux sièges à la fois: président de la Chambre et Membre du Conseil) annonça alors la défaite de la proposition. Les membres de la CENP et même les membres de la Chambre qui avaient voté contre la proposition, ont élevé une protestation contre la façon d'agir du Président.

UN SYNDICAT BIEN TRANQUILLE:

Le Manuel Officiel du syndicat
Actors' Equity proclame:

"Nous (le syndicat) sommes contre toute forme de discrimination, dénonçons tous rejets de candidature pour des raisons politiques et déclarons fermement que l'emploi devrait et pourrait n'être fait qu'en fonction du talent".

En outre, nous avons vu que l'article 23 A de la Convention Collective interdit aux producteurs toute discrimination dans la distribution des rôles pour des motifs de couleur, de mœurs, de religion, de sympathie politique, etc....

Depuis dix ans qu'existe cet article de la convention collective, les producteurs l'ont ignoré. (L'année passée par exemple, sur les 2061 rôles qui ont été pourvus à New-York, 126 seulement furent attribués à des Noirs). Depuis dix ans également, le syndicat n'a jamais rien fait pour le respect de cet article. La raison donnée pour justifier cette ligne de conduite " Bas les pattes " : " Les droits des producteurs doivent être respectés par le Syndicat ". Le syndicat présente ces droits comme étant avantageux aux artistes et prétend que le choix d'un artiste pour un rôle ne saurait dépendre de sa couleur, mais bien de l'ensemble de ses traits caractéristiques, que ce choix constitue l'art du producteur et que le syndicat s'interdit d'empiéter sur de tels droits.

Lorsqu'un acteur noir se plaint à son syndicat d'avoir été victime de discrimination de la part d'un patron, le syndicat refuse d'intervenir et lui répond que "les preuves ne sont pas suffisantes ". On peut ajouter que le syndicat n'a jamais donné aucune instruction à ses membres en vue de collecter des informations sur des faits précis constituant un délit de discrimination de la part des patrons.

En revanche, en ce qui concerne les "Droits des Artistes", le syndicat en a une notion extrêmement abstraite. Il n'a jamais tenté de définir ce qu'est l'"art", ni ce qu'est un "artiste". Par exemple, les droits des auteurs dramatiques et des directeurs, n'ont pas été déterminés également par le syndicat qui finalement, n'a jamais

reconnu aux acteurs le droit de pratiquer leur art en toute liberté sans intervention patronale.

La Commission CENP, forte de ces constatations accuse le syndicat de se réfugier derrière des notions vagues d'"art" et "artistes" pour éviter d'affronter honteusement le problème actuel et ses solutions: redresser les torts faits aux acteurs de couleur par la discrimination et faire en sorte que les patrons emploient ces artistes.

Les militants de la CENP affirment " la vraie question, c'est la protection des ouvriers noirs par leur syndicat. Les droits des acteurs sont la seule affaire du syndicat, et c'est ce pour quoi les acteurs cotisent." Le Manuel même du syndicat proclame: " Surtout et avant tout les buts d'Actors' Aquity sont de demander et de garantir les droits des acteurs dans leurs affaires (business relations) avec leurs employeurs."

L'esprit réactionnaire de la "Chambre syndicale pour les minorités ethniques" à propos de l'emploi des confrères de couleur, apparaît comme une preuve souvent mise en évidence dans l'histoire du mouvement syndical: que les conditions de travail au théâtre sont le résultat de la franche collaboration qui existe entre la bureaucratie syndicale et les patrons.

La Commission CENP accuse les élites dirigeantes du syndicat de collaborer pour conserver leurs places et de rendre le syndicat impuissant en répondant aux revendications de ses membres par le " que va penser le patron, si nous faisons telle ou telle demande ?".

Les grèves (il n'y en a presque jamais) sont toujours assurées par un accord formel

entre le syndicat et les patrons et parfois même un agent du Gouvernement des Etats-Unis !

Les pickets de toutes sortes ont toujours été traversés par des acteurs sans provoquer la moindre réaction du syndicat, alors que le fait de "traverser un picket" (I) est interdit par la Convention Collective, par l'AFL-CIO et par les statuts de chaque syndicat (article 23 de la C.C.: " un acteur ne devrait pas traverser une grève, une ligne de picket, que la lutte engagée soit d'ordre syndical, de défense des droits civils ou autre. "

Parfois le syndicat ignore volontairement les contraventions à la Convention collective: récemment pendant la distribution des rôles de "Foxey " quand, dans son offre d'emploi pour les rôles, le producteur a dit " pas de gosses, pas de Noirs " (version américaine du "pas de chiens, pas d'Arabes " de l'Algérie de papa) le syndicat n'a pas jugé qu'il devait réagir...

DES BONZES TOUT-PUISSANTS:

Plusieurs particularités qui caractérisaient les syndicats américains avant la formation de la CIO de 1930 demeurent. (Avant la naissance de la CIO, les syndicats étaient organisés

(I) la loi américaine oblige les pickets de grève ou de manifestations à tourner en rond devant l'entreprise en lutte, et interdit le stationnement des membres du picket - "traverser un picket" est l'expression qui équivaut à "faire le jaune", c'est à-dire ignorer la lutte et se rendre au travail comme en période normale.

par "métiers". De ce fait, les ouvriers qui n'étaient pas professionnels en étaient exclus. La CIO (Organisation des syndicats d'industries, basés sur l'entreprise, pour résoudre ce problème). Le Syndicat est dirigé par une bureaucratie payée et renforcée par un système de 65 administrateurs ("officiers") (les plus élevés dans la hiérarchie syndicale) dont 13 sont élus chaque année, assurant ainsi une "élite" composée d'anciens administrateurs conservateurs. Ce "Conseil" garde un pouvoir qui n'a pas d'exemple dans les syndicats industriels. Cette absence de démocratie syndicale, ce mépris de la base figure noir sur blanc dans la Constitution syndicale, par exemple: "... Le Conseil aura le droit de repousser ou amender les règlements locaux (by-laws) ou de créer des règlements locaux nouveaux " (Section 1)

"... Le Conseil aura le droit de destituer chaque commission ou ses membres (Section 2)... de pourvoir tout poste y compris d'administrateurs (officiers) ou de membre du Conseil lui-même " (section 6).

" Le Conseil aura le droit de refuser chaque proposition faite par les membres (rank and file) et les commissions " (Constitution Section 7)

Enfin, les conventions collectives établies par le syndicat patronal et le Conseil de Acteurs' Equity ne sont soumises à aucune ratification des membres du Syndicat. Une telle pratique n'existe presque plus dans les autres syndicats.

A propos des membres de ce tout-puissant Conseil, des acteurs nous ont dit que ceux-ci " bien qu'ils soient acteurs eux-mêmes sont surtout "vedettes" et n'ont presque pas de contact avec la majorité des acteurs et ignorent ses conditions de travail et de vie ". Ils maintiennent en fait une relation plus étroite avec les producteurs-patrons, qu'avec leurs membres.

La puissance de bureaucrates syndicaux, leur complicité avec le patronat raciste expliquent l'ambiance qui règne dans le théâtre new-yorkais qui, dirigé par les investisseurs et hommes d'affaires, contrôlé par les producteurs, manque d'originalité, de réalisme, de liberté et surtout de l'irremplaçable alliance avec son public.

APERÇU DES CONDITIONS DE VIE DES ACTEURS:

Les acteurs ont l'échelle de salaires la plus basse de tous les syndiqués; le plus grand pourcentage de chômage, presque pas de sécurité d'emploi, pas de sécurité sociale et le "star system" qui assure un contrôle patronal sur les individus (seules les vedettes ont des garanties suffisantes) - conditions à propos desquelles le syndicat ne pose presque pas de questions.

Du point de vue individuel, chaque acteur doit demander un contrat à son employeur conformément à la convention collective. Mais il existe au moins II contrats différents ! La différence de conditions est très importante surtout entre les vedettes (qui reçoivent plus de garanties un meilleur salaire, etc..) et ceux qui sont considérés comme "choeur" et qui n'ont que les petits rôles. De plus, les grandes vedettes bénéficient de l'avantageux contrat nommé " run of the play" (contrat garantissant d'être payé même en cas d'arrêt imprévu des représentations). L'existence de tant de catégories crée une disparité d'intérêts et complique encore la situation. Et le syndicat ne demande qu'une répartition de bénéfices infime pour les petits acteurs.

On a vu que, compte tenu du

chômage, les petits acteurs sont parmi les travailleurs les moins payés. Leur syndicat ne semble pas s'en émouvoir puisqu'il impose l'achat de la carte syndicale pour les débutants (150 dollars, soit 75.000 fs) puis la cotisation mensuelle est de 26 dollars (13.000 fs) alors que par exemple, le syndicat des journalistes (ces derniers étant moins démunis que les petits acteurs) se contente d'une cotisation mensuelle de 4% du salaire et ne fait pas payer la carte syndicale.

PREMIER SUCCES:

La Commission CENP a obtenu un succès important contre les moeurs racistes du Sud où la ségrégation du public existe dans les spectacles. La Commission a réussi à présenter à l'Assemblée générale annuelle du syndicat une clause de statut qui interdit à tous les acteurs de jouer devant un public "ségrégué" et cette proposition a recueilli 98% des voix des syndiqués. Cette victoire est particulièrement importante du fait que cette clause s'applique depuis juin 1962 aux "Stock touring Compagnies" (Troupes de théâtre itinérantes) qui ont eu un extraordinaire développement au cours des 10 dernières années.

En définitive, le succès du mouvement contre la discrimination dépend essentiellement du travail que la Commission CENP effectue au sein de l'Actors' Equity et des autres syndicats de la solidarité de la cohésion des acteurs noirs et de leur capacité de convaincre l'ensemble des acteurs blancs que ce combat est également le leur.

La CENP a un but précis: faire pression sur les syndicats pour assurer la protection de leurs membres de couleur. C'est d'eux-mêmes qu'est venu le principal pas en avant pour rompre

avec l'apathie et la peur qui ont caractérisé les Noirs des dernières décades quand ils ne comptaient que sur les organisations de défense des droits civils, les promesses gouvernementales et les longs procès.

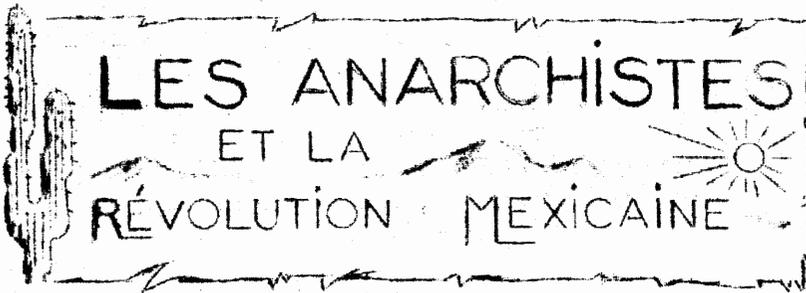
Lorsqu'il s'attaque aux conditions de travail, aux conditions économiques le combat contre la discrimination ne peut demeurer plus longtemps confiné dans un enchevêtrement pseudo-psychologique, il devient une simple question de protection des droits des travailleurs et au lieu de n'être qu'un contre-racisme, il prend place tout naturellement, dans la lutte générale des exploités contre les exploités.

B. W.

o o

o

LES ANARCHISTES ET LA RÉVOLUTION MEXICAINE



Le Mexique a été le premier pays où la révolution a éclaté (avant la révolution russe). Pour nous, cette révolution mexicaine a vu le rôle prééminent des anarchistes. Elle est, aujourd'hui encore, une source de réflexions et d'expériences.

LE MEXIQUE PRE-REVOLUTIONNAIRE:

La situation du Mexique était très claire: celle d'un pays sous-développé. Il suffit de penser à l'Algérie ou à Cuba pour se l'imaginer. 1910: 15 millions d'habitants, 80% de paysans; des propriétés terriennes de plusieurs centaines de Km², un dictateur: Porfirio Diaz (depuis 1876), l'armée, le clergé, les propriétaires fonciers et les capitalistes des USA règlent la vie de la nation.

Dans ces conditions, la population était soumise à une terrible exploitation et son espoir était placé dans la propriété de la terre à celui qui la travaille. C'est le problème de la réforme agraire, problème clé des pays sous-développés.

LE MEXIQUE REVOLUTIONNAIRE:

La révolution mexicaine est incompréhensible si on ignore le ferment anarchiste.

Le poids de la dictature et l'exemple des soulèvements anarchistes (voir plus loin) incitèrent l'opposition à se manifester. A l'occasion des élections présidentielles (traditionnellement truquées par Porfirio Diaz) Francisco Madero, intellectuel bourgeois, forme un parti "anti-réélectoniste". Il est bientôt arrêté. Il s'évade, lance un manifeste "légèrement révolutionnaire", et en 1910 les forces maderistes passent à l'attaque. Les anarchistes également. En mai 1911 Madero prend le pouvoir et lutte contre les anarchistes.

Tout de suite, Madero prouve qu'il n'est qu'un dictateur de rechange. Il va jusqu'à se faire nommer Francisco Ier. Les paysans qui attendent la réforme agraire se soulèvent. Ils avaient lutté pour Madero, dans le nord avec l'exploiteur de chevaux Pancho Villa, dans le sud avec le petit propriétaire Emiliano Zapata. Les deux leaders reprennent la lutte.

Après bien des intrigues, Madero est assassiné en 1913 par ses propres généraux dirigés par l'ambassadeur des USA. Le général Huerta prend le pouvoir. Un civil, Carranza, maderiste désillusionné et partisan de la paix (Zapata et Villa sont toujours en guerre), décide de mener la lutte armée. En 1914, Carranza assure son autorité. Les anarchistes du "parti libéral" déclinés, en prison, n'ont plus qu'une influence spirituelle.

En 1914 Zapata reconnaît Carranza à condition qu'il vote la réforme agraire. Villa continue la lutte jusqu'à sa défaite en 1915 par les troupes des USA auxquels il avait déclaré la guerre.

Durent toute la révolution,

l'attitude des USA fut des plus hostiles: des troupes étaient massées à la frontière, prêtes à intervenir, Vera Cruz fut bombardée et occupée à la suite de l'assassinat de soldats américains en visite au Mexique.

P. Villa n'avait plus confiance en persome, il avait raison. En 1917, la constitution mexicaine est rédigée. C'est la plus avancée et la plus révolutionnaire de l'époque: droit de vote pour tous hommes et femmes, réforme agraire, villages communautaires. Mais jus qu'à aujourd'hui où la peur du castrisme et de troubles sociaux graves forcent l'actuel président, avec l'assentiment intéressé des USA, à appliquer la réforme agraire, elle reste lettre morte, ou peu s'en faut.

Depuis Madero jusqu'à cette constitution, l'empreinte des idées des réformes préconisées par les anarchistes est indélébile.

Après ce tableau sommaire (les détails ne feraient qu'embrouiller les faits), voici une description de l'activité des anarchistes mexicains.

INTRODUCTION DES IDEES SOCIALISTES: (1)

Les idées de Fourier et Proudhon apparaissent dans les oeuvres de Don Ignacio Ramirez (el Nigromante) " Principes sociaux et principes administratifs ". On peut dater de l'année 1849 l'introduction de ces idées au Mexique, où déjà l'église catholique fit un appel au peuple

(1) cf- "Notes pour l'histoire de l'Anarchisme au Mexique"-Tierra y Libertad-avril 1961-
"Le mouvement ouvrier en Amérique Latine"-Editions ouvrières-Paris 1953- p.110- Victor Alba.

sur les "monstrueuses théories de Fourier et de Saint-Simon, de Owen et autres socialistes modernes."

En Juin 1853 se crée au Mexique la première organisation ouvrière du pays: la Société privée de Secours Mutuels. Elle condamne l'esclavage en général et "l'esclavage moderne qui nous prive des profits de notre travail". En 1854 Don Melchor Ocampo lit Fourier et traduit Proudhon. Il était anti-clérical et croyait en la puissance de la révolution.

Mais le véritable début du socialisme se fait grâce à Clotino Rodakanaty, tailleur grec. Il arrive en 1861 et publie "Le livret Socialiste", et "L'idée générale de la Révolution au XIX^e siècle" de Proudhon, et le "Phalanstère" de Fourier. Il réunit de nombreux étudiants et fonde en 1865 le Club Socialiste des Etudiants. Ce groupe organise les travailleurs et réorganise la Société Privée de Secours Mutuels dissoute en 1855 par Santa Anna. En 1865, se fonde la Société Mutuelle de la Section des Filatures et Tissages de la Vallée de Mexico. Des grèves ont lieu. Rodakanaty s'installe à Chalco pour préparer les paysans à la révolution agraire. En 1869, Chalco se soulève. Victime de la répression, Julio Chavez, leader paysan, est fusillé. Les organisateurs, Rodakanaty et Zalacosta sont arrêtés et déportés. En 1878, Alberto Santa Fé, fonde le parti communiste mexicain, bakouniste, qui fut rapidement dissous.

HISTOIRE DU PARTI LIBERAL:

Création: Le libéralisme avait été l'idéologie dont se réclamait Benito Juarez

dans sa lutte contre l'Eglise et les soldats français de Napoléon III (2). Porfirio Diaz s'en était aussi servi pour prendre le pouvoir. " Sous prétexte de restaurer les valeurs authentiques du libéralisme on organisa des clubs d'un bout à l'autre du pays, ce qui forma le Parti Libéral. Mais pratiquement aux alentours de 1905, il se produisit un saut de libéral à "libertaire"... (Carlos Rama Revoluciones Sociales del Siglo Veinte- Toulouse 1959 p.68).

En 1899, se fonde à San Luis Potosi le "Cercle Libéral Penciano Arriaga" (appelé " Le père de la constitution de 1857", qui ne fut pas appliquée par Porfirio Diaz). En 1900, les "libéraux" lancèrent le manifeste de San Luis Potosi: anticlérical et dénonçant la corruption administrative, réclamant la formation d'un parti libéral. En 1901 et 1902, les clubs libéraux tentent de se grouper, mais la dictature s'efforce d'y faire obstacle. En 1903, ils ont trois journaux d'opposition: " El hijo del Ahuizote" de Juan Sarabia, "Excelsior" de Santiago de la Hoz, et " Regeneracion" de Ricardo Flores Magon.

Presque tous finissent par être emprisonnés ou doivent s'exiler. En 1905, Ricardo Flores Magon et ses partisans créent le "Comité Organisateur du Parti Libéral Mexicain" pour la lutte "par tous les moyens" contre Porfirio Diaz. En 1906 à Cananea (centre cuivrique de la Sonora, près des USA), une grève commence le 1er juin pour protester contre le fait que les ouvriers des USA gagnent 3.50 dollars et les mexicains 1.50. La police du trust américain tire: il y a une centaine de morts. Les

(2) Jesus Silva Herzog "Breve Historia de la Revolucion Mexicana".- Fondo de Cultura economica-Mexico, 1960.- Victor Alba, oeuvre citée - Abad de Santillan- Ricardo Flores Magon-Mexico 1925- Revue "Tierra y Libertad"-Janvier 1962- Mexico.-

8.000 grévistes ne purent rien et, de plus, un détachement de troupes américaines avait passé la frontière. Ricardo Flores Magon soutint les revendications ouvrières (journée de 8 heures). Il faut noter aussi l'influence du parti libéral sur les "grands cercles d'Ouvriers Libres" qui se créèrent et appuyèrent de nombreuses grèves.

"Quand bien même l'idéologie de ces hommes fût anarchiste, pour des raisons tactiques et comprenant qu'ils porteraient plutôt préjudice à leurs idées qu'ils ne les bénéficieraient en déclarant à fond leur pensée, ils agitaient les programmes et les idées propres au libéralisme".

Rama, idem, p.68.

Le 1er juillet 1906 paraît à Saint Louis du Missouri, le "Programme du Parti Libéral et le Manifeste à la Nation". Ce programme n'était pas trop libéral, afin de réunir tous les antiporfiristes. Il proposait de réduire "le mandat présidentiel à quatre ans" pour éviter les risques de dictature d'une présidence trop prolongée- de lutter contre la corruption en aggravant les peines des fonctionnaires prévaricateurs- de supprimer "les tribunaux militaires en temps de paix"- de n'appliquer la peine de mort que dans les cas extraordinaires- ceci concernant le gouvernement. Pour le peuple: réduction des impôts- "protection de la race indigène". Pour l'éducation: suppression des écoles du clergé- multiplication des écoles primaires laïques- instruction obligatoire jus qu'à 12 ans- traitements décents pour les maîtres. Pour les travailleurs: réduction du nombre de travailleurs étrangers- "prohibition absolue de l'emploi d'enfants de moins de 14 ans" - établissement d'un salaire minimum et d'un maximum de travail journalier de huit heures- obligation aux patrons de

fournir les conditions d'hygiène dans les lieux de travail et de "payer des indemnités pour les accidents du travail"- prohibition de l'immigration chinoise (3) " rendre obligatoire le repos dominical"- Pour les paysans: défense aux étrangers d'acheter des terres- nationalisation des biens que le clergé possède encore- obliger les propriétaires à travailler la terre sous peine de la réquisitionner - obligation pour l'Etat de donner des terres à quiconque en sollicite.

Le programme du Parti Libéral eut une indubitable influence sur toute la révolution mexicaine.

"Cette influence se remarque clairement dans la Constitution de 1917, particulièrement dans l'article 123 qui la légitime en matière de travail "

Silva Herzog-p.59.

PREMIERES ACTIONS:

Le Parti Libéral organise des sociétés secrètes armées dans le Nord et l'Est en 1906. En septembre de la même année, les Libéraux, c'est-à-dire les membres du Parti Libéral se soulèvent (Acayucan, Jimenez, Chihuahua) mais sont battus par l'armée. Le gouvernement de Roosevelt pour protéger les intérêts des USA au Mexique,

(3) Ces travailleurs acceptaient des salaires de famine et concurrençaient la main d'oeuvre mexicaine. Il nous semble pour le moins curieux qu'une telle mesure ait pu être préconisée par des anarchistes, alors que la parité de salaires semble la solution la plus équitable. Sans doute, s'agit-il là de mesures "démagogiques", à l'usage de certains antiporfiristes, bourgeois et patriotes.

arrête les émigrés mexicains (en 1907 Ricardo Flores Magon qui se trouvait à Los Angeles; en 1906 il avait dû se rendre au Canada pour échapper à la police yankee).

Le 25 janvier 1908, (sans doute en souvenir de "la loi du démembrement des biens du Clergé votée.. cinquante deux ans avant" (Silva Herzog p.59) une quarantaine de groupes, dont une trentaine bien armée, se soulève dans les provinces de Coahuila, Yucatan, Chihuahua. Ils sont organisés ou dirigés par Ricardo Flores Magon, Juan Sarabia Praxide Guerrero, etc., mais les forces gouvernementales étouffent rapidement ces mouvements.

" Ces mouvements présentaient la technique du putsh.. C'est-à-dire qu'un groupe de conjurés, dix, vingt, cent au maximum, à une heure et à un jour convenus tentaient de s'emparer de quelque village, attaquaient les forces de police ou l'armée, et une fois triomphants, lançaient un manifeste invitant la population à se joindre à ce mouvement ".

Rama, idem p.70.

En général, ces tentatives n'eurent pas d'échos dans la population.

Le Parti Libéral reçoit alors l'aide de la I.W.W. des U.S.A. (Industrial Word Workers: Ouvriers Industriels du Monde; syndicat anarchiste d'action directe). Mais la FAT (Fédération Américaine des Travailleurs) n'appuya jamais pratiquement le Parti Libéral, ni non plus aucune des tendances de la révolution mexicaine.

DEBUTS DE LA REVOLUTION: ROLE DU PARTI LIBERAL:

En 1910, Madero forme une opposition, le Parti Libéral ne s'allie pas avec lui. En effet, ils divergeaient trop: Le Parti Libéral (P.L.) soutenait que pour être libre politiquement, il faut être libre économiquement. Quand Madero commence la lutte contre Diaz, Ricardo Flores Magon écrit dans "Regeneracion": " Le changement de maître n'est pas une source de liberté ni de bien-être ".

Flores Magon fut conscient que lui et ses amis déclenchaient une révolution et non une simple insurrection. En 1907 il proclamait déjà :

" Il (Diaz) n'est pas en présence d'un mouvement dirigé par des aventuriers qui veulent les charges publiques pour se livrer au vol et à l'assassinat des dirigeants actuels, mais bien d'un mouvement qui a ses racines dans les besoins du peuple, et donc, tant que ces besoins ne seront pas satisfaits, la Révolution ne mourra pas, même si tous ses chefs mourraient, si tous les bagnes de la république se peuplaient jusqu'à craquer et si on assassinait par milliers les citoyens du gouvernement. "

Rama, idem, p. 72.

Les groupes libéraux agissent; en décembre 1910 Praxide Guarrero meurt à Chihuahua en janvier 1911, les Libéraux luttent dans la Sonora, à Tlaxcala, Chihuahua, Veracruz, Oaxaca, Morelos, Durango. Ricardo Flores Magon dénonce Madero comme faux révolutionnaire, mais "malheureusement" "Regeneracion" circulait avec difficulté au Mexique, et le travail d'orientation de Ricardo Flores Magon est rendu difficile, et est très souvent complètement ignoré sur le champ de bataille!"
(Santillan p. 72).

Mais ce qui jusqu'à aujourd'hui reste la gloire du P.L., est l'invasion de la Basse-Californie, (qui se trouve dans une languette de terre presque déserte, sur la côte du Pacifique).

"Le nord de la Basse-Californie est au pouvoir de Cadahy, Otis, et autres multi-millionnaires nord-américains. Toute la côte occidentale appartient à une puissante compagnie de perles anglaise, et la région où est située Santa Rosalia, appartient à une riche compagnie française.

"Que possèdent les mexicains de la Basse-Californie? Rien !

"Que donnera le P.L. aux mexicains? Tout!"
(Ricardo Flores Magon, 16 juin 1911
Vida y Obra, Mexico, 1923-I-168).

Un groupe de magonistes, une centaine, mexicains et nord-américains de la I.W.M., occupa la Basse-Californie de janvier à mai 1911 mais ils furent vaincus. L'objectif de Ricardo Flores Magon était de constituer une république socialiste selon les principes de l'anarchisme. C'est alors qu'ont été divulguées des calomnies tendant à prouver que les magonistes étaient payés pour annexer ce territoire aux USA, répandues par les nationalistes mexicains.

Cette absurde conception a été complètement rejetée dans les derniers congrès d'histoire de la Basse-Californie en 1956 et en 1962, auxquels ont participé des historiens sympathisants de la Fédération Anarchiste du Mexique. (Notons au passage que la situation économique de la Basse-Californie n'a pratiquement pas changé jusqu'à nos jours. (Le Monde du 7/3/63 signale qu'en Basse Californie une propriétaire de 10.155ha veut expulser 150.000 habitants de la ville de Tijuana.

sous prétexte que celle-ci se trouve sur ses terres!)

DECLIN DU PARTI LIBERAL:

En septembre 1911, le P.L. lance un manifeste signé par Enrique et Ricardo Flores Magon, Librado Rivera, Anselmo L. Figueroa, les trois derniers mousquetaires du P.L. Ils se déclarent contre la propriété privée, "contre le capital l'Autorité et le Clergé, le Parti Libéral Mexicain a dressé le drapeau rouge... pour une réforme agraire et la propriété collective des biens. Terre/et Liberté ! "

"Ces idées influencèrent de petits révolutionnaires alors, et beaucoup plus tard " (Silva Herzog p.121).

On remarque la différence de ton avec le programme de 1906 destiné somme toute, à la bourgeoisie. En 1911 les libéraux ne cachent plus leur anarchisme.

En fait, le P.L. n'était plus que l'ombre de lui-même, ses militants étaient morts en prison, ou passés à d'autres tendances. Le P.L. subsistera nominalement, en la personne de Ricardo Flores Magon, assassiné le 21 novembre 1922 au pénitencier de Leavenworth (Kansas).

Le P.L. a eu une grande influence théorique, idéologique et militaire (avec les soulèvements de 1906 et 1908) sur toute la révolution mexicaine. Mais il avait trop peu de militants, surveillés par la police et les espions des Etats-Unis et ils ne purent ou peut-être ne surent pas avoir des groupes organisés parmi les ouvriers et les paysans. Ils furent toujours une minorité dont l'idéalisme, dont l'extraordinaire courage et les qualités humaines entraînent la masse, mais sans s'y inscrire

sauf dans quelques foyers. La personne de Ricardo Flores Magon a forgé le P.L., c'était un apôtre un être unique, "un des hommes les plus purs du mouvement ouvrier mexicain" (Octavio Paz- Le Labyrinthe de la Solitude, p.168). Le lendemain de sa mort (il avait 48 ans, 13 en prison) la Chambre des Députés décréta un jour de deuil national, mais les amis, les militants anarchistes refusèrent les funérailles nationales.

AUTRES ASPECTS ANARCHISTES ou ANARCHISANTS:

Le zapatisme dirigé par Emiliano Zapata est à l'origine, un mouvement local et paysan au sud du pays, dans une région de climat tropical où l'on cultive la canne à sucre. S'opposant aux grands propriétaires, les partisans de Zapata partagèrent les terres, les divisèrent entre eux, les travaillèrent et les défendirent. L'armée était typiquement paysanne, elle ne sortait presque pas de sa zone de combat.

"Zapata même, refusa d'avoir une armée permanente, car il disait que cela serait changer le métier des gens, et que, s'ils devenaient soldats, ils allaient oublier d'être paysans. L'armée était, à tour de rôle, les armes à la main, ou à travailler la terre".

(C.Rena, idem, p. 71).

Les anciens militants allèrent surtout avec Zapata qui était très influencé par le P.L. Mais il y avait des "divergences profondes" à cause des "tendances étatistes" de Zapata, bien "qu'aucun parti politique... n'ait atteint une solution aussi radicale du problème agraire".

(Santillan p. 98).

En 1918, Zapata écrivait, à propos de la Révolution russe d'intéressantes idées, toutes imprégnées de saveur anarchiste :

"Nous gagnerions beaucoup, et la justice humaine y gagnerait beaucoup si tous les peuples de notre Amérique et de tous les pays de la vieille Europe comprenaient que la cause du Mexique révolutionnaire et la cause de la Russie irrédente sont et représentent la cause de l'humanité, l'intérêt suprême de tous les opprimés... Il n'est pas étonnant que, de même que le prolétariat mondial applaudit et admire la Révolution russe, de même il accordera toute son adhésion et sa sympathie et son appui à cette Révolution Mexicaine, lorsqu'il se rendra compte de sa finalité. Il faut surtout ne pas oublier que l'émancipation de l'ouvrier ne peut s'effectuer si on ne réalise pas à la fois la libération des paysans. S'il en allait autrement, la bourgeoisie pourrait mettre ces deux forces l'une en face de l'autre et profiter de l'ignorance des paysans pour combattre et réfréner les impulsions des travailleurs des villes de la même façon que si l'occasion se présente elle pourra utiliser les ouvriers peu conscients et les lancer contre leurs frères des champs ".

(C.Rama, ouvrage cité, p. 73).

Zapata ne parlait pas dans le vide. En 1912, des anarcho-syndicalistes, en majorité d'origine espagnole et ignorants de la situation mexicaine, avaient fondé "la Maison de l'Ouvrier Mondial". Ce syndicat groupait les travailleurs des grandes villes. Quand le Gouvernement de Carranza fut menacé par les armées paysannes du Nord-

Pancho Villa- et du Sud- Emiliano Zapata-, il signa un accord avec la "Maison de l'Ouvrier Mondial", pour créer une force armée ouvrière. L'accord consistait en deux articles, premièrement le gouvernement s'engage "à améliorer au moyen de lois adéquates la condition des travailleurs"; deuxièmement, "les ouvriers de la Maison de l'Ouvrier Mondial... font connaître la décision qu'ils ont prise de collaborer de manière effective et pratique pour le triomphe de la Révolution, soit en prenant les armes pour protéger les villes qui sont au pouvoir du Gouvernement Constitutionnel, soit pour combattre la réaction".

"Les bataillons rouges" furent ainsi formés et ils permirent à Carranza de repousser Zapata et Villa, ce qui donna ainsi un exemple éclatant de division des classes exploitées.

LE PARTI LIBERAL ET LES ANARCHISTES:

On l'accuse de ne pas être anarchiste, de ne pas être révolutionnaire, de rester à des centaines de kilomètres de la bataille. Ces accusations furent faites par Jean Grave dans les "Temps nouveaux", lors d'une polémique avec "Regeneracion". Kropotkin l'apaisa un peu avec ces paroles :

"Malheureusement les 9/10 (peut-être 99%) des anarchistes, ne conçoivent pas la Révolution autrement que sous la forme de combats sur les barricades ou d'expéditions triomphantes à la Garibaldi ". (27/4/1912.)

IMPORTANCE DU PARTI LIBERAL POUR NOTRE EXPERIENCE:

Il ne s'agit pas pour nous de faire une analyse exhaustive, mais de souligner les aspects les plus importants.

Le P.L. était partisan de l'action directe, organisée militairement. Il était dirigé par les anarchistes et refusait les alliances avec les hommes politiques (Madero); mais il acceptait de militer avec les militants de base (mouvement de Zapata).

Il était engagé profondément dans l'action, malgré les sabotages des ennemis, et des pseudo-partisans de la révolution. Il est curieux de constater que les critiques adressées par les anarchistes non mexicains ont été répétées aujourd'hui. Ces critiques consistent à reprocher à des anarchistes de ne pas se déclarer tels dans l'action, et à leur reprocher d'agir en les traitant de philo-communistes ou d'étatistes.

A Cuba, il a été reproché tour à tour à tour aux anarchistes d'appuyer Castro (c'est-à-dire un non-libertaire) et de le combattre (c'est-à-dire, selon ces critiques, d'être avec les USA).

Pour l'Algérie, il a été reproché à des camarades d'aider le FLN (mouvement nationaliste, donc anti-anarchiste) et de ne pas aider le (mouvement de libération, donc pro-anarchiste).

Pour l'Espagne, il a été et il est toujours reproché à des camarades d'agir en dehors de la CNT (Sabater, Mouvement Populaire de Résistance) parce que leur action est anti-fasciste, mais pas nommément libertaire.

Nous voyons donc, que depuis 1912, nous les anarchistes, nous avons été incapables d'avoir une position nette sur l'action violente et organisée contre l'Etat. Nous confondons la participation et la non-participation, le comble étant atteint par la CNT, avec sa participation au gouvernement pendant la guerre d'Espagne, erreur dont il est permis de se demander si elle est bien comprise

aujourd'hui.

Deux choses devraient nous guider en dehors du fait que l'absolu, la pureté anarchiste sont impossibles dans un milieu non anarchiste. Ces deux choses, sont l'intérêt du peuple et la propagation des idées anarchistes. Là encore, nous devons insister sur une évidence; nous n'avons pas le privilège, le monopole des idées anarchistes. Certains camarades, pour ne pas dire la majorité, se scandalisent presque quand quelqu'un, non libertaire, émet des idées libertaires, ils y voient un petit bourgeois, ou un démagogue... un espion même. On croirait qu'ils ont le sentiment de la propriété des idées... mais si l'anarchisme subsiste et a même des possibilités dans l'avenir, c'est qu'il est senti et désiré par la masse.

Cette attitude de tour d'ivoire, de sectarisme de certains anarchistes condamne automatiquement tout ce qui peut sembler libertaire. Cette attitude est en réalité de la lâcheté consciente et avouée.

Quand un anarchiste s'engage dans une lutte à Cuba, pour l'Algérie, ou pour l'Espagne, il est conscient à la fois qu'il lutte contre un Etat une dictature, et que si l'organisation pour qui il milite triomphe, elle ne décrètera jamaïs le communisme libertaire. Mais c'est là qu'il se montrera vraiment anarchiste en essayant par tous les moyens d'impulser les idées et les réalisations anarchistes. Chose complètement impossible s'il n'avait pas participé à la lutte.

Ces déductions ont été également formulées par Archinov, dans l'Histoire du Mouvement Makhnoviste (nos citations sont tirées de l'édition italienne de 1954).

"On pouvait penser que les anarchistes qui avaient tant parlé d'un mouvement révolutionnaire de masse et l'avaient attendu pendant des années comme on attend un messie, se seraient empresser d'entrer dans ce mouvement, à s'y fonder, à se donner complètement. En réalité cela n'arrivait pas.

"La plupart des anarchistes russes qui avaient suivi l'école de l'anarchisme théorique, restèrent isolés dans leurs cercles, qui alors n'étaient utiles à personne, tous dispersés, discutant sur ce que serait la nature de ce mouvement, et quels rapports entretenir avec lui, sans rien faire, cherchant à apaiser leur conscience en déclarant que le mouvement n'était pas authentiquement anarchiste.

"Et pourtant... La masse avait un urgent besoin de collaborateurs qui sachent formuler et développer ses idées, les introduire dans la vaste concrétisation de la vie réelle, et élaborer de nouvelles formes, ouvrir de nouvelles voies au mouvement ". (p.244).

"...Retenons que ce fait douloureux n'est point arrivé par hasard, mais qu'il avait des causes précises et déterminées, voyons-les. S'occupant plus que les autres de théories anarchistes, ils se sont peu à peu convaincus qu'ils étaient les guides du monde anarchiste et se sont crus certains que le mouvement anarchiste en personne aurait pris son essor grâce à eux, ou du moins avec leur participation immédiate. Au lieu de cela, le mouvement commença loin des théoriciens, presque à la périphérie et pourtant au plus profond de la société contemporaine.

"...Naturellement, ce fait ne dit rien contre

"le makhnovisme ni contre l'anarchisme, mais seulement contre ces anarchistes et ces organisations anarchistes qui en présence d'un mouvement social ouvrier et paysan de portée historique, se montrèrent presque passifs et d'esprit si étroit, qu'ils ne surent ou ne voulurent pas venir à son aide (...) quand en chair et en os, ce mouvement a appelé à /pour lui tous ceux/ qui sont chers la liberté des travailleurs et les buts de l'anarchisme " (p.245).

"... L'anarchisme est la vérité et la justice pour les masses. Par son héroïsme, par sa force de volonté, c'est actuellement la seule doctrine sociale sur laquelle les masses peuvent s'appuyer avec confiance, dans le cours de leur lutte. Mais pour justifier cette confiance, l'anarchisme ne doit pas être seulement une grande idée et les anarchistes des platoniques défenseurs. Il faut que les anarchistes participent constamment au mouvement des masses que les travailleurs du mouvement révolutionnaire des masses y soient: c'est comme cela seulement que le mouvement respirera pleinement l'atmosphère des idéaux anarchistes. On n'obtient rien sans rien: chaque tâche exige des efforts et des sacrifices continus. L'anarchisme doit trouver l'unité de volonté et d'action, doit se placer devant une représentation précises de ses objectifs historiques. L'anarchisme doit entrer dans les masses et s'y confondre ". (p.247- 248).

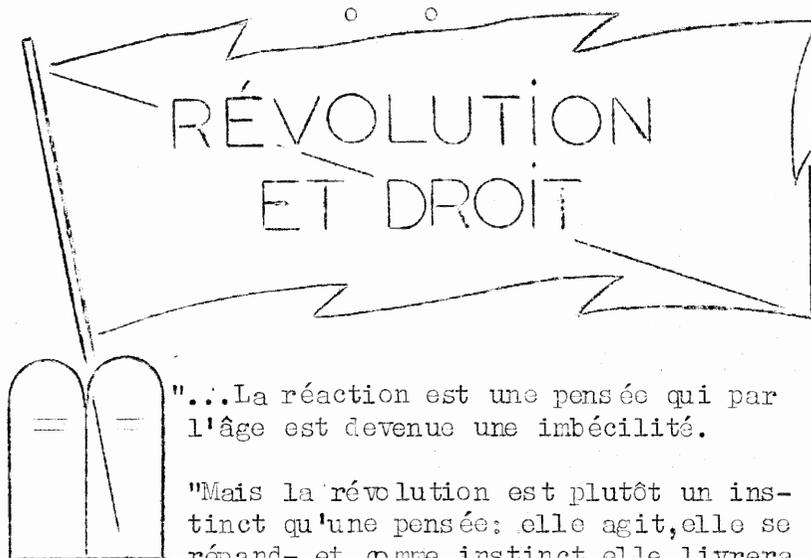
L'expérience de la Révolution Mexicaine nous intéresse à double titre. Ce fut une révolution paysanne, dans un pays sous-développé. Ce fut une révolution fortement marquée par les anarchistes.

Comme à Cuba, on voit que l'élément révolutionnaire est la classe paysanne, et que l'élément ouvrier, quand il est minorité privilégiée fait cause commune avec les puissances oppressives.

Ce caractère est normal dans le mouvement ouvrier, on connaît des exemples "d'avant-garde" où les ouvriers s'abstiennent de tout mouvement d'opposition.

Il nous semble que les théories anarchistes, surtout bakouniniennes, s'appliquent bien aux pays du "Tiers Monde", alors que d'un point de vue marxiste P.C., ces pays sont condamnés à attendre l'initiative révolutionnaire du prolétariat (quand il existe).

Israel Renov.



"...La réaction est une pensée qui par l'âge est devenue une imbécilité.

"Mais la révolution est plutôt un instinct qu'une pensée: elle agit, elle se répand- et comme instinct elle livrera aussi ses premières batailles.

"Je ne crois ni en des constitutions, ni en des lois. La meilleure constitution ne pourrait pas me satisfaire. Il nous faut autre chose; des passions et de la vie et un monde nouveau, sans lois, et par conséquent, libre.."

Bakounine- 1848-

"... Vous avez compris que pour faire une puissance il faut l'action collective, qui est impossible sans organisation sérieuse, qui à son tour est impossible, sans observer notre programme".

Bakounine- 1869-

On voit donc de ces deux citations, que les vingt ans d'expérience ont amené Bakounine non seulement à chercher un accord, des normes librement acceptées, mais aussi appliquer ces accords.

Révolution et Droit, sont deux mots dissonnants. Sont-ils totalement incompatibles? On a pu dire que si l'état autoritaire, centralisateur, devait être détruit par la Révolution, un état (c'est-à-dire une forme de société)- le mot étant pris dans une acceptation large et entièrement différente- devait le remplacer.

De même si le Droit, instrument de la classe dirigeante est supprimé, il subsistera des rapports entre les individus et une formulation de ces rapports sera probablement nécessaire. Nous pouvons avoir une idée de ce qu'ils ne doivent pas être dès aujourd'hui, et peut-être aussi de ce qu'ils seront. Il n'est pas question de fabriquer une autre utopie.

Considérons seulement que des

phrases dans le genre "l'individu jouira de la liberté la plus large au sein d'une société librement fédérée", peuvent servir de point de départ pour tous, mais ne doivent pas nous servir de bouchetrou idéologique.

Ainsi, à partir par exemple de cette formule, se posent tous les problèmes juridiques des rapports collectivité-individu. Il nous faut, au moins, les envisager, non pour fixer à l'avance une forme préfabriquée, mais pour envisager à partir du concret la société qui pourrait être par rapport à celle qui est. Il est aussi dangereux de marcher à l'aveuglette en criant des slogans pour se rassurer, que de construire de rayonnantes utopies.

CRITIQUE DU DROIT:

On a pensé au XIX^e siècle que le Droit était uniquement un ensemble de règles de normes rigides émanant de l'autorité par excellence, l'Etat, et ceci sous la forme de lois, d'un appareil Législatif. On appelle cette définition la définition normativiste du Droit. Elle est incomplète et ne révèle qu'un aspect du Droit.

Car on s'est aperçu d'abord que le droit ne s'exprimait pas forcément par la seule forme législative, mais aussi bien en grande partie par les décisions des tribunaux: et peut-on dire, empiriquement; c'est le cas de l'Angleterre. Mais dans ces deux cas, il s'agit plus de l'expression du droit que de l'élaboration du droit lui-même: l'expression est le fait des lois ou de la jurisprudence des tribunaux. L'élaboration est le fait de la classe qui s'exprime au travers de l'Etat.

Or cette classe n'est pas la

seule à secréter un droit; tout groupe social dès qu'il a une certaine cohérence, secrète lui aussi son propre droit, droit coutumier, ensemble d'habitudes, de "recettes pour vivre"; le droit n'est donc pas uniquement un phénomène existant chez la classe au pouvoir, dans l'Etat, mais il existe aussi, plus ou moins informel dans tout groupe social plus ou moins constitué.

Il ne faut donc pas réduire le droit, expression inévitable des groupes sociaux au droit de la classe au pouvoir, et à l'expression normative par l'Etat de ce droit. C'est malheureusement l'erreur des critiques révolutionnaires du droit élaborées au XIX^e siècle.

Pour ces critiques, le droit est l'expression de la classe dirigeante et n'est que cela: supprimez la classe dirigeante, et vous supprimez le droit. Pour le remplacer d'ailleurs par un ensemble de coutumes libres qui ne sont pas à cause de la restriction de la définition, considérées par ces critiques comme du droit, et sur lesquelles ils n'insistent pas.

Mais réexaminons la partie réellement critique de ces analyses révolutionnaires partie d'ailleurs commune aussi bien aux "autoritaires" qu'aux anarchistes, et qui est toujours utilisable

I- LE DROIT ET LA LUTTE DES CLASSES:

Le Droit ne peut être vraiment l'expression de la communauté générale, mais seulement celle d'une classe au pouvoir.

"Le droit habituel a été établi non en vertu d'une éthique, mais pour préserver

"les privilèges des classes sociales qui le rédigeaient".

Nulle législation

"n'a jamais eu d'autre objet que d'établir et de systématiser l'exploitation du travail des masses populaires au profit des classes gouvernantes".

Bakounine, prog. de la Section Slave
à Zurich: Dragomanov-p.382.

"Les lois. On sait ce qu'elles sont et ce qu'elles valent. Toiles d'araignées pour les puissants et les riches, chaînes qu'aucun acier ne saurait rompre pour les petits et les pauvres, filets de pêche entre les mains du gouvernement".

Proudhon, Idée Générale, p.147-148.

Le Droit est donc dans la perspective de la lutte des classes une arme opposée aux travailleurs et non une norme imposée à tous.

"Selon que vous serez puissant ou misérable les jugements de cour vous rendront blanc ou noir".

(les exemples récents sont nombreux à illustrer cette thèse, au moins dans le domaine criminel).

Les changements du Droit qui ont favorisé les travailleurs sont généralement la sanction tardive d'un état de fait imposé par la lutte de la classe prolétarienne, et sont sans cesse menacés, soit qu'ils soient mal ou peu appliqués, soit qu'une réaction les supprime purement et simplement, soit encore qu'on tâche d'en pervertir le sens. Un exemple frappant concerne le Droit du Travail et plus particulièrement les mesures de sécurité dans les usines. Elles ne sont, la plupart

du temps, pas respectées.

De plus, les organes chargés de contrôler le droit, et de le sanctionner, se dérobent.

Ainsi, l'Inspection du Travail, soit manque de personnel (mais pourquoi y-a-t-il manque?), soit "paresse", et "indulgence", n'effectue pas les contrôles et ne réclame pas les sanctions nécessaires. Les Tribunaux eux aussi, sont quelquefois bien inactifs. Un tribunal a dernièrement obligé une société à payer rétroactivement les salaires dus à un militant saqué pour activité syndicale sans justifications "valables" (et quand on considère la légende parfois des "justifications valables" admises...). C'est le seul cas de sanction.

Quand le Droit gêne le Prince, (individu et groupe social) il l'écarte, délibérément.

"Vous devez donc savoir qu'il y a deux manières de combattre, l'une avec les lois, l'autre avec la force. La première est propre aux hommes, l'autre nous est commune avec les bêtes... Un prince doit savoir à la fois combattre en homme et en bête".

Pourquoi cela?

"Je pose en fait qu'un prince, et surtout un prince nouveau, ne peut exercer impunément toutes les vertus de l'homme moyen, parce que l'intérêt de sa conservation l'oblige souvent à violer les lois de l'humanité".

Le Prince.

Un commentateur de ce passage de Machiavel ajoutait:

"Les démocraties modernes sont machiavéliques avec une prudence feutrée, d'honorables scrupules, et cette modération pire que

"l'excès car c'est d'elle que se nourrit la Real Politik; les fascismes le sont avec une frénésie stupide. Mais le vrai machavélisme est froid. Aussi ceux qui y réussissent le mieux sont les "Princes" de la Révolution".

Mais ceci déborde un peu l'analyse traditionnelle de lutte des classes.

Ayant donc constaté la "relativité" du Droit, son unilatéralisme de classe (et aussi sa complexité), on le considère comme une superstructure périmée. Cette analyse est, nous l'avons dit commune aux marxistes et aux anarchistes.

II- LA PERSISTANCE DU DROIT ET de l'ETAT:

Mais le droit actuellement n'est pas seulement une expression de classe, il est aussi un élément du pouvoir étatique. Cette phrase est une Lapalissade pour des marxistes, puisque l'Etat d'après eux, n'a aucune vie propre, il est lui aussi une simple expression de la classe dominante. On conçoit donc que pour eux, une fois cette classe chassée et le parti (donc la classe prolétarienne) installé dans l'Etat à sa place, l'Etat et le Droit ne soient plus que des instruments commodes conservés pour mettre en place un système entièrement différent et qui vont dépérir à mesure que ce système progresse.

En effet, si l'Etat- superstructure politique, est provisoirement maintenu, l'infrastructure économique capitaliste, qui correspondait à cette superstructure, c'est-à-dire la propriété privée des moyens de production, a été supprimée. Elle a été remplacée par la propriété collective

(d'Etat) de ces moyens de production qui est une infrastructure "socialiste". L'Etat dépérit donc parce qu'il est une superstructure qui ne correspond plus à l'infrastructure nouvelle. Il est d'ailleurs contrôlé par l'organisation de parti, au service du prolétariat.

Il est toutefois possible qu'Etat et Droit passent, après la prise du pouvoir, par une phase ascendante. Le droit est provisoirement, mais très fortement fondé sur les nécessités elles aussi provisoires, de la dictature du prolétariat. Il est à la fois rien et tout.

Cette conception soulève d'intéressantes questions de fonctionnement pratique. (nous verrons ce qu'il en a été en URSS).

Les anarchistes, par contre, se défiant des tours imprévus de la dialectique, préconisent la suppression immédiate des fondements de l'appareil étatique (structures) permettant aux modèles (habitudes, conduites personnelles) nouveaux à la faveur du courant révolutionnaire de continuer à se développer.

Ainsi le maintien de la structure: contrôle strict de l'Etat, c'est-à-dire d'un patron nommé par lui non seulement dans les productions (planifications) mais aussi dans la marche de l'usine supprime chez l'ouvrier le développement d'un sentiment de participation à l'usine (modèle) favorise le retour de l'ancien dégageant. Toute propagande tendant à faire "morale" participer l'ouvrier n'agira que superficiellement. Dans le fond de son cœur demeurera l'appréciation correcte qu'il en a rien à faire.

"Le II Octobre 1962- Laurikov, secrétaire

"du Comité Urbain de Léninegrad, remarquait à une réunion du comité pour cette région en présence d'Illyichev, secrétaire du comité central, qu'en 1961 deux millions et demi de journées de travail ont été perdues dans les entreprises industrielles de Léninegrad du fait des absences non motivées et des retards des travailleurs."

"Le Monde".

La nouvelle séparation entre le groupe social au pouvoir et les classes productrices, qui se marque par le désintéressement, peut aussi se traduire par une opposition au pouvoir qui "représente" les travailleurs.

"Moscou-13/II/62- (A.P.) Le journal "Soviet-Rossia" révèle que 47.000 ouvriers ont fait grève au cours des six premiers mois de l'année dans la région de Kemerovo, en Sibirie centrale, en raison de salaires trop bas et de conditions de travail non satisfaisantes"

"Le Monde".

Les révoltes à Berlin-Est en 1953, et en Hongrie en 1956, sont également difficiles à expliquer par l'unique action de quelques provocateurs fascistes.

Les exemples ici donnés sont récents, mais la situation n'a rien de nouveau. Seulement les sources directes d'information (c'est-à-dire les sources soviétiques) sont moins /rares et plus explicites.

Cette coupure a été aperçue même quelquefois assez tôt, par certains marxistes: Rakovski. (Les dangers professionnels du Pouvoir Lettre à Valentinov 1928 in Lotta Proletaria), après avoir constaté un déclin de combativité, puis une

indifférence du prolétariat à l'égard du nouvel Etat ouvrier, s'en inquiète et se pose le problème de la conservation par le prolétariat de son rôle dirigeant dans l'Etat. Des solutions empiriques ont été proposées sans rien de satisfaisant, car, dit-il, le problème est nouveau. " Il s'agit de difficultés inhérentes à la nouvelle classe dirigeante", on peut les appeler " les dangers professionnels du pouvoir" et ils apparaissent dans les rangs mêmes de la classe victorieuse et non dans les rapports avec les autres classes; " quand une classe prend le pouvoir, une de ses parties devient l'agent de ce pouvoir, c'est ainsi que naît la bureaucratie ".

"L'unité et la cohésion, qui auparavant, étaient la conséquence naturelle de la lutte révolutionnaire de classe, ne peuvent plus être conservées que grâce à tout un système de mesures ayant pour objet de préserver l'équilibre entre les différents groupes de cette classe ".

ou ailleurs: "c'est une question d'éducation".

Rakovski ne semble pas s'être demandé par qui et dans quelles conditions ces mesures pouvaient être prises, cette éducation faite. Une bonne éducation est toujours plus ou moins une auto-éducation, et les meilleurs éducateurs ne peuvent qu'aider à une prise de conscience, non inculquer une prise de conscience.

Le droit a donc persisté comme instrument de l'Etat et d'un groupe au Pouvoir, après la Révolution soviétique. Les anarchistes, à la lumière de cette critique assez juste, essaient dès le départ de supprimer les fondements étatiques, purement autoritaires.

Passons brièvement sur le problème du fondement du droit dans une société à structure principalement fédéraliste et syndicaliste, tel qu'il a été conçu au XIX^e, début XX^e siècle.

Bakounine, " Dieu et l'Etat":

"Les lois naturelles -la nature- sont inévitables. Nous en sommes esclaves, mais ces lois ne nous sont plus extérieures, elles constituent notre être. En résumé. Nous reconnaissons l'autorité absolue de la science, car la science a d'autre fin que la reproduction mentale, réfléchie et aussi ordonnée que possible, des lois naturelles inhérentes à la vie matérielle, morale et intellectuelle des mondes physique et social, qui en fait ne sont qu'un même monde dans la nature. Sauf cette autorité, la seule légitime, car elle est rationnelle et conforme à la liberté humaine, nous déclarons toutes les autres fausses, arbitraires et pernicieuses".

Notons l'appréciation que le monde social a des "lois" naturelles que la révolution doit exprimer. Ce fondement de la loi se retrouve aussi chez les marxistes, cf. Engels.

Il se retrouve aussi chez bien des auteurs juristes du XIX^e siècle, servant à justifier sous l'appellation droit naturel, leur propre conception. Cette idée (peut-être vraie) que le monde social a ses lois naturelles que le droit doit exprimer, n'est pas la seule avancée.

"Le Droit en soi est "l'ensemble des actions que l'individu peut faire au sein de la communauté sans en léser les intérêts".

Bakounine- cité par Oano Ruiz

T.L. Janvier 61.

Cette définition est d'une application relativement aisée dans les rapports interpersonnels. Appliquée par exemple, au problème criminel. Aucune société ne peut permettre à quelqu'un de se promener avec une mitrailleuse en tuant les gens à qui mieux mieux. Si cette définition ne concernait que les rapports interpersonnels, elle ne serait que le double de la fameuse formule: " la liberté d'un citoyen s'arrête là où commence celle d'un autre citoyen ". Mais elle vise aussi les rapports communauté-individu. Il s'agit non plus de supprimer l'autorité, mais de la répartir différemment en la privant de son caractère magique, abstrait, de sa vocation à l'illimité.

LA NOTION DE PROPRIÉTÉ:

Nous avons brièvement passé sur le problème du fondement du droit en citant quelques définitions générales du droit. Abordons maintenant celui plus intéressant et plus fructueux du mécanisme d'une notion de droit: la Propriété.

Il est parfois admis que tous les révolutionnaires sont contre la propriété. Il est également admis que la propriété est une notion précise et absolue. Tout cela sans être faux est très inexact. Il y a une définition dans notre société actuelle de la propriété.

"La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par la loi ou par les règlements.

Article 544- Code Civil.

Notons que cette définition est aujourd'hui devenue inexacte, même en régime capitaliste.

Mais la notion de propriété est différente au Moyen-Age (superposition de différentes formes de propriétés sur les fonds terriens). Différente est la notion du "Mir Russe" (si souvent citée) coexistence d'une propriété éminente du village et d'une propriété annuelle des familles par l'attribution successive de lots. (Nous citons le Mir Russe uniquement à titre d'exemple, cette forme de propriété semblant être peu commode. De plus, historiquement, le fait que ce soit souvent le Conseil des Anciens qui ait décidé du tirage au sort des lots vicie considérablement le caractère égalitaire de cette constitution). Différente la notion propriété possession romaine, à toutes ses époques.

Propriété, possession ne sont qu'un ensemble de modes d'appréhension des biens des objets, la formulation théorique de la façon de se conduire avec ces objets par rapport à d'autres sujets.

Il faut se rendre compte que tout effort (collectif ou autoritaire) pour interdire la propriété individuelle est une modification du statut juridique de la conduite à l'égard des biens. Le révolutionnaire qui croit supprimer le Droit, au profit de l'économie, est donc en plein domaine juridique. Ce sont les conséquences qui, elles, sont économiques. Constatant la nocivité de la formule propriété du Code Civil (même très transformée comme elle l'est actuellement), on espère donc faire prévaloir une autre conception mieux adaptée et plus juste, soit en l'imposant par la loi (survivance d'une légalité socialiste en URSS), soit en la répandant dans la conscience générale, soit les deux à la fois. Quelle conception?

Prenons la formule célèbre:

"La propriété individuelle des biens de production est remplacée par leur propriété collective".

Que faut-il entendre par propriété collective? Est-ce la propriété d'Etat? La nationalisation faite par un Etat non prolétarien ne crée évidemment pas une propriété collective. La nationalisation faite par un état prolétarien ne le fait que dans la mesure où le prolétariat contrôle directement l'Etat et donc sa propriété. Or, jusqu'ici il n'y a eu, comme dans le cas de la nationalisation réformiste, qu'un changement du sujet de la propriété absolue (l'Etat-groupe social au pouvoir remplace l'individu-propriétaire) et non un changement de nature en propriété véritablement collective.

Pouvons-nous entrevoir ce qu'est la propriété collective?

DIVISION DE LA PROPRIETE:

Pour qu'elle ne dégénère pas en plaisanterie sophiste où tous les individus sont dépossédés en faveur d'une abstraction...Etatique qu'ils ne contrôlent pas, il faut donc d'une manière ou d'une autre, faire participer plus directement le groupe social à la propriété, pour obtenir une propriété vraiment collective; cela implique une multitude de participations individuelles partielles évidemment, chaque fois que possible.

Mais un contrôle et une participation à cette propriété des différentes collectivités en tant que "personnes morales", c'est-à-dire abstraites, reste nécessaire, d'abord pour empêcher d'éventuelles tentatives d'appropriations individuelles, ensuite pour permettre la planification, pour éviter l'émiettement qui serait aussi

une négation de la propriété collective.

Nous voyons ici la nécessité d'une division de la propriété. Comment cela? Division qui risque d'être d'autant plus poussée qu'il y aura des collectivités de "taille" différente (commun, cantons, fédération de communes, etc...).

N.B. une certaine propriété des communes est quelquefois admise dans les régions capitalistes, mais très faible et sans portée.

Division qui ne doit pas être trop compliquée, et nettement établie, sous peine de provoquer conflits et désordres.

LA POSSESSION ET LE CONTROLE:

La possession est plus une notion de fait matériel que ne l'est la propriété (encore qu'elle soit actuellement teintée de droit et considérée souvent comme une apparence de propriété). La possession ne peut se diviser. Celui qui tient matériellement une chose ne peut diviser sa possession (il ne peut que diviser la chose). La propriété, elle, dans la mesure où elle est un droit abstrait qui peut s'exercer à distance, peut se diviser dans la mesure où elle est un contrôle de l'usage de la chose.

On peut concevoir que le contrôle, concernant tels usages soit réservé à X, et le contrôle concernant tels autres réservé à Y. La possession, elle-même, en fait, ne va pas sans un certain contrôle. En est-il ainsi en URSS? D'une certaine manière, oui. L'Etat a, en principe, un contrôle absolu sur le bien.

Une planification étatique aboutit à fixer à chaque entreprise industrielle la production qui lui incombe; de même à fixer à chaque entreprise commerciale la part de produits qu'elle aura à répartir dans son rayon d'action entre les consommateurs. Mais pour accomplir ces tâches, les entreprises doivent entrer en rapport les unes avec les autres (achat machines, de fournitures, livraison de produits, etc..).

Il serait concevable que la planification administrative étatique entre "dans le détail" de ces opérations; toute la vie économique serait réglée par un système de bons de livraisons, délivrés par l'administration à chaque entreprise à valoir sur le stock de telle autre entreprise. C'est ce qui fut tenté sans lendemain en 1917. Il n'en est pas ainsi.

On reconnaît aux entreprises un large degré d'autonomie (principe de la responsabilité comptable de chaque entreprise). Une partie du capital de l'entreprise (capital circulant) lui permet de contracter avec d'autres pour ses besoins de production. Soit que son "co-contractant" soit déjà prévu par l'administration; il reste néanmoins à la charge de l'entreprise de fixer une grande partie des modalités pratiques du contrat. Soit même que le plan se contente de fixer une tâche de production à l'entreprise, et la laisse libre pour le reste (elle ne peut évidemment s'adresser, sauf exceptions, qu'à une autre entreprise soviétique et ne peut lui demander que ce que cette dernière doit fabriquer).

Ce mécanisme de l'économie soviétique exposé un peu sommairement ici, a tendu après la modification de 1957, à plus de libéralisme: les ministères chargés du secteur industriel étaient supprimés et leurs attributions transmises à des conseils régionaux ou sovmarkhoses. Puis cette tendance s'est atténuée; des comités d'Etat ont peu

à peu repris une part des pouvoirs détenus par les ministères supprimés.

En Pologne, après 1958, plusieurs entreprises étaient dotées d'une autonomie de gestion. Les deux entreprises maritimes commerciales (PLO et PZM) faisaient place à quatre entreprises chacune avec un secteur géographique dans lequel elle devait développer son activité au maximum. Les "responsables" de chacune des entreprises, bénéficiant d'une large initiative pour traiter avec la clientèle, disposant des pouvoirs les plus étendus pour l'investissement.

Même chose pour six usines chimiques (Cracovie- Oswiecim-Szczecin-Tarnow- et Varsovie).

En URSS, dernièrement (14 mars 1963) une recentralisation a eu lieu: création d'un sovmarkhose suprême, prenant en charge presque tous les comités d'Etat, et dominant l'administration du Pal (gosplan), le sovmarkhose chargé de la gestion (planification à court-terme) et un organisme chargé de la construction (gostroï).

Les raisons de cette réforme peuvent être trouvées dans l'incurie des "cadres responsables des usines" ou des organismes paysans, quotidiennement dénoncée par la Presse soviétique.

Mais ces alternances "libéralisme-centralisation" sont relatives et ont peu affecté le circuit et le mécanisme économique. Il reste plus ou moins une "autonomie de l'entreprise". Mais que veut-on dire par là?

Les anarchistes-communistes admettent les nécessités d'une planification (planification gestionnaire). Ils réclament une autonomie des entreprises (autogestion). Quelle différence? Elle n'est pas tant dans la planification, dans la mesure

où même un syndicat peut se bureaucratiser, elle est dans la garantie d'une liberté minimum, d'une dignité minimum qu'est l'autogestion qui implique une certaine autonomie de l'entreprise, autonomie qu'on nous dit impossible, du moins en régime strictement planifié. Or, elle existe en URSS. A la différence que l'autonomie est reconnue à la direction de l'entreprise et non aux conseils ouvriers. Cette autonomie a d'ailleurs été donnée non dans un but idéologique ("tout le pouvoir aux Soviets") mais parce qu'on a reconnu que "c'était plus efficace". Le jour où des marxistes oseront essayer de reconnaître vraiment un pouvoir direct de contrôle aux soviets, peut-être s'apercevront-ils que la révolution peut elle aussi gagner en efficacité par l'autonomie.

Ces quelques constatations nous permettent de nous faire une idée de l'autogestion. L'autogestion par le conseil d'usine n'implique pas le contrôle total du plan par ce même conseil. Comme l'indique le mot lui-même il s'agit de gérer l'usine. Pas plus - mais pas moins. Une fois le plan défini par la collectivité locale, le conseil d'usine va concrétiser le plan dans son usine, par ses moyens. Il y aura des accrocs: incapacité partielle ou totale, bêtise, malhonnêteté de certains. Mais quand on considère les critiques que les soviétiques eux-mêmes font de leurs directeurs d'usine...

L'autogestion n'est pas ici un simple procédé technique, mais une intégration dans la vie: responsabilité réelle, pouvoir de décision sur les investissements, sur l'écoulement de la production, les oeuvres sociales, etc..

Pour conclure, il nous faut remarquer que, quand on part avec des schémas simplistes, rigoristes et outranciers à but ré-

volutionnaire , on les abandonne bientôt au contact de la réalité et cela au profit d'attitudes relevant à la fois d'un empirisme à court terme et d'une survivance inutile et déformée des anciens schémas. Ainsi la planification centraliste extrême de 1917 qui séduisait par son caractère de formidable efficacité mise par l'intermédiaire de la dictature (du prolétariat) au service du prolétariat a été abandonnée justement par efficacité au profit d'une autonomie, d'une décentralisation. Seulement cette autonomie n'est pas exercée par la classe ouvrière mais par les directeurs d'usines. On aurait en France à peu près le même résultat en liquidant la petite propriété capitaliste et en portant la société Péchiney et le capitalisme "éclairé" au pouvoir. Il y aurait peut-être amélioration, mais où serait la révolution?

Les conseils ouvriers, l'autogestion la planification syndicale, sont des schémas à notre avis utiles. Ils ne sont pas des formules magiques qui créent définitivement la révolution. Ainsi, il peut arriver qu'un pouvoir collectif syndical se fige et se mette en devoir de transformer son pouvoir concédé en autorité propre, d'étendre cette autorité ici et là. Comment résoudre le conflit? par le droit "ce qui est propre aux hommes"? C'est alors le problème d'une juridiction qui se pose. Par la force, ce qui nous est "commun avec les bêtes"? Mais le droit n'est-il pas aussi souvent une simple couverture des forces qu'il prétend nier?

On a prétendu au XIX^e siècle supprimer la force, et certains pour la supprimer ont voulu d'abord la concentrer: de la "monarchie" à l'anarchie. Or le problème, tout en annihilant les forces réactionnaires préexistantes, est non pas de supprimer la force, ce qui est une utopie, mais de

la répartir et de la reconnaître pour mieux la limiter. Il faut y réfléchir si l'on veut éviter de tomber dans le style "front démocratique pour la république", où les seuls qui aient une idée cohérente de transformation sont les partisans d'une nouvelle république, mieux adaptée au "citoyen" en général et à la "réalité" industrielle en particulier. Ce que nous voyons, c'est qu'actuellement aussi bien en URSS, qu'en Pologne, qu'en Amérique, qu'en Angleterre, qu'ici, la majorité des producteurs est certes traitée (pas toujours) avec un minimum d'égards matériels, mais que la coupure demeure, que le mécanisme social est toujours entre les mains d'une classe, les autres classes étant rejetées à l'écart et amusées avec des "Mass-media" (émissions de radio T.V., cinéma, presse, etc...) qui les démolissent. Cela est petit à petit compris. Mais il reste à savoir si la lutte doit continuer avec les mêmes méthodes, les mêmes erreurs, les mêmes complaisances de départ.

Pierre Vidal.

oooooooooooo

L'ANARCHISME ET LE DROIT

En étudiant la question du Droit et de l'Anarchisme, nous nous sommes aperçus qu'il existe très peu d'études, sur ce sujet dans la presse libertaire.

En dehors de quelques propos dispersés et vagues, nous n'avons trouvé que quatre études (nous demandons à ceux qui en connaissent d'autres de nous les signaler):

- "La loi et l'Autorité" de Kropotkine-1892- En français et en Russe.

- "La loi, son caractère et son rôle dans la vie sociale", de A. Kareline-1914- en russe.

- dans "L'Anarchie" de Eltzbacher se trouvent des citations des classiques de l'anarchisme sur le Droit-ed.1905, en allemand- traduit en français et récemment en anglais.

- dans le livre "Anarchisme" de A. Borovoi un chapitre entier est consacré au même sujet-ed.1918-Moscou, en russe-171p.

Nous avons choisi ce dernier travail et l'avons traduit presque intégralement. L'auteur est très peu connu en France, bien

 qu'il soit venu en France avant la guerre de 1914. Une courte biographie d'A. Borovoi est parue récemment dans le journal "A. I. T." (Mai 1962) et dans "Notre Route" (juillet 1962).

Dans la littérature critique sur l'Anarchisme, il existe une opinion largement répandue selon laquelle l'anarchisme- qui est la négation catégorique de la société actuelle et du droit actuel- a une position aussi négative sur le droit en général, même dans la société libertaire future.

Cette opinion est absolument fausse.

L'erreur a pour causes:

1)- la confusion méthodologique sur le problème des rapports entre le droit et l'Etat dans les études anarchistes elles-mêmes.

2)- des définitions assez variables du droit et de la société d'une part chez les anarchistes, et d'autre part, chez leurs critiques.

3)- des déclarations hâtives et vides de sens chez certains militants anarchistes. Quelques uns d'entre eux, pourtant d'une certaine naïveté sociologique, sont arrivés à être sincèrement convaincus que l'anarchie signifie absence de toute sorte de règlement juridique, c'est-à-dire un complet désordre; ils ne font ainsi qu'aider les critiques anti-anarchistes. D'autres s'imaginent que les hommes vont changer d'un coup et complètement par le simple fait de connaître l'idéal anarchiste. Les troisièmes enfin rêvent aux possibilités de la création, grâce au progrès technique, de conditions sociales telles qu'on évitera l'influence obligatoirement limitative du droit.

4)- la tendance générale de paresse qui est encore plus marquée chez ceux qui se considèrent critiques de l'anarchisme, mais qui ignorent absolument tout de l'anarchisme et qui ne se donnent pas la peine de connaître au moins l'essentiel de la pensée libertaire.

5)- Et enfin, la critique tendancieuse et consciencieusement fautive, qui a été introduite dès Engels sur tout ce qui touche la sociologie et la philosophie, critique dite du "socialisme scientifique" (par exemple la brochure de Plekhanov: "Socialisme et Anarchisme").

LE PROBLEME DU DROIT et l'ETAT:

Le problème qui nous intéresse peut se présenter ainsi: il faut chercher l'existence d'une société où rien -ni dans les institutions ni dans les rapports humains- ne puisse limiter la volonté de personne; où chacun sera autonome; où la juridiction qui règle la vie humaine sera une affaire personnelle mais non plus la volonté collective même dans ses meilleures expressions.

L'anarchisme se propose cette tâche, de trouver cet ordre social:

"dans lequel il n'y aura aucun gouvernement aucun défenseur officiel de morale, ni prison, ni bourreau, ni riche, ni pauvre, où tout le monde sera égal en droits; des frères ayant chacun leur part quotidienne de peine, vivant en accord et en amour non par la force d'une loi d'obligation qui punit sévèrement ceux qui ne lui obéissent pas, mais par la force des rapports mutuels, des intérêts de l'un et de l'autre par la force de l'inévitable loi de la nature".

(Reclus)

Comment l'anarchisme résout-il cette question? La révolte contre le pouvoir, contre le droit de l'Etat, contre le droit basé sur la loi, tout cela a commencé il y a bien longtemps (I)

Des sociologues impartiaux ont démontré dans leurs recherches que l'Etat (la société autoritaire avec un pouvoir établi) n'est pas la première forme des sociétés humaines; que les peuples ont commencé leur vie historique dans des formes "sans autorité établie". L'Etat apparaît comme le résultat de phénomènes complexes: d'une culture matérielle et intellectuelle particulière, d'une différenciation progressive dans la société; en même temps, comme conquête et comme résultat de cette conscience progressivement développée des avantages et même des biens éthiques d'une solidarité entre les différents éléments de ce tout humain.

Ces mêmes sociologues nous ont montré le développement parallèle de l'institution du pouvoir qui englobe progressivement des fonctions qui appartenaient avant aux organismes sociaux de caractère local et autonome. Si certaines de ces fonctions, en dehors même de leur origine, ont mieux été exécutées par le nouveau pouvoir, de nombreuses autres fonctions l'ont été très mal, sans satisfaction, et ensuite avec une constante injustice pour les droits fondamentaux de l'individu du groupe local, de la liberté.

Ce processus d'hypertrophie gouvernementale, et comme contre-coup, le refus d'acceptation de l'idée du pouvoir est bien exprimée, par Durkheim, par exemple:

(I) l'auteur fait ici, un rappel historique depuis Marc Aurèle.

"Le pouvoir gouvernemental... tend à englober en lui-même toutes les formes d'activité qui ont un caractère social en laissant dehors seulement l'ardeur humaine. Mais alors, il est obligé de prendre un nombre considérable de fonctions pour lesquelles il n'est pas apte et qu'il exécute de manière insuffisante. A plusieurs reprises, on a remarqué que sa passion de prendre tout à son compte n'a d'égal que sa pleine impuissance à régler la vie humaine. De là le gaspillage énorme des forces d'énergie - ce dont on l'accuse avec raison- qui, en réalité ne correspond pas au résultat obtenu.

"D'autre part, les hommes n'obéissent à aucune autre collectivité en dehors de l'Etat, parce que l'Etat se proclame le seul organisme collectif. Ils prennent l'habitude d'envisager la société exclusivement à travers l'Etat, toujours en dépendance de l'Etat. Et pourtant l'Etat se situe très loin d'eux, reste toujours une chose abstraite, ne peut leur donner une influence proche immédiate. C'est pourquoi dans le sentiment social de l'humanité il n'y a ni participation consciente, ni énergie suffisante. Dans une grande partie de leur vie, autour d'eux, il n'y a rien, il n'y a que le vide. Dans ces conditions, les hommes sont entraînés inévitablement, soit vers l'égoïsme, soit vers l'anarchie. "

(Durkheim).

C'est sur ce terrain- la tendance de l'Etat à tout englober, la personne humaine, son besoin social, à paralyser sa volonté et ses actes par des sanctions- que naît la révolte anarchiste.

Mais cette révolte, est-elle une révolte contre le "droit" en général? Les anarchistes envisagent-ils, une fois le gouvernement démolì, les bases de la société actuelle abolies, de ne les remplacer par rien? de laisser les individus s'organiser comme bon leur semble?

En réalité, il faut le dire, le problème du droit n'est pas traité d'une manière suffisamment claire par les anarchistes. Nombreux sont ceux - nous l'avons déjà dit plus haut - qui croient à un changement miraculeux et absolu de la nature humaine qui n'aura plus besoin que de son droit "purement humain". Pour cela, certains croient à la force magique de l'égoïsme, d'autres à la solidarité. Les troisièmes mettent leur espoir dans la force de l'opinion publique, les quatrièmes dans le progrès intellectuel et moral des hommes, les cinquièmes enfin croient même à la nature particulière "de l'homme nouveau" chez qui disparaîtra, pour toujours, avec la disparition de la propriété et de l'Etat, tout le côté "mauvais".

Mais en dehors de tous ces mirages, les anarchistes en général, et les anarchistes-communistes en particulier, reconnaissent d'abord un autre facteur: "L'organisation". L'anarchisme construit l'organisation non sur le principe du pouvoir de classe, comme l'organisation capitaliste mais sur le principe de solidarité et d'entraide. Le principe même de l'organisation, est accepté par la plupart des anarchistes contemporains:

"L'anarchisme, écrit De Pape, est le changement de la politique sociale des organisations gouvernementales par l'organisation de la production".

Merlino pense que :

"dans l'organisation est le sens essentiel de l'anarchisme ".

Les ouvriers espagnols déclarent dans un manifeste :

" le devoir le plus important de l'anarchisme est une organisation sociale qui correspond réellement aux besoins de la société "

Ainsi, la nécessité d'une organisation économique, même si elle a un caractère surtout local, devra réellement remplacer l'appareil actuellement en place.

LA CRIMINALITE:

On ne peut pas dire pour autant que tous les "criminels" actuels disparaîtront avec la destruction du gouvernement étatique, avec tout son organisme policier, pénitentiaire, etc... Une grande majorité des anarchistes-communistes, pense que, sous l'influence de la disparition de la propriété privée, il devrait se produire un changement assez profond et relativement rapide de la nature humaine. Les anarchistes individualistes surtout Tucker et Mackley, n'acceptent pas la formule "tout appartient à tous", et affirment que ce principe est incompatible avec le principe essentiel de l'anarchisme: la liberté de l'individu. L'anarchiste communiste Sébastien Faure, voit la source de "tristesse mondiale" non tellement dans la propriété mais dans l'organisation du pouvoir.

Que le régime social actuel avec toutes ses institutions d'oppression, de punition, etc.. engendre lui-même des criminels, c'est une évidence qu'on n'a même pas besoin de démontrer.

Mais de là à affirmer que dans la réalité libertaire vont immédiatement disparaître tous les instincts anti-sociaux, toutes les raisons de la criminalité, c'est un peu rapide. Même si nous sommes d'accord avec ce que certains anarchistes affirment: la criminalité dans une véritable société libre sera l'expression **exclusive** de "criminels innés", c'est-à-dire de cas où on ne peut pas intervenir; même pour cela, il faut au moins quelques années de pratique libertaire pour que les êtres humains soient éduqués dans des conditions nouvelles. En tout cas, croire à un changement immédiat de l'homme, au changement de toute sa nature psychologique dès l'écartement du pouvoir, tout cela nous semble un peu exagéré.

(l'auteur cite ici Lavrov et son livre "L'élément du pouvoir dans la société future") (N.d. trad.)

On peut citer aussi l'opinion de l'anarchiste bien connu, Malatesta:

"En tout cas...le peuple ne permettra pas sans se défendre qu'on touche à sa liberté à son bien-être, et si c'est nécessaire, il trouvera le moyen de se défendre contre les tendances anti-sociales de quelques individus. Mais pour cela, faut-il fabriquer sans arrêt des lois? Quand le peuple rejette ce qui lui semble néfaste, il trouvera le moyen de le faire d'une meilleure façon que tous les législateurs".

(Malatesta - Anarchie).

ELEMENT CONVENTIONNELS ET SPONTANES:

Etant donné que toute organisation est le résultat d'un accord, elle mène par

conséquent, à une modification de la vie de chacun.

(L'auteur ici, cite les travaux de Shtamler, surtout " les bases / théoriques de l'Anarchisme ").

Cela est d'ailleurs évident: nier la limitation de la volonté individuelle dans un accord, signifie qu'on considère cet accord comme absurde; supposer que chaque membre d'une organisation peut s'en aller quand il veut, à n'importe quel moment, et pour n'importe quel motif- cela est impensable, car on peut ainsi détruire facilement toute l'oeuvre collective à laquelle l'organisateur doit servir, sans parler du manque d'estime pour les autres membres de cette organisation.

Nous ne connaissons pas une seule société humaine, même avant la formation des premiers Etats, dans laquelle il n'y eut aucun ordre. La vie commune exige certains règlements. Ces règlements peuvent seulement être différents.

En dehors de certaines règles juridiques, il existe dans les sociétés humaines ce que Shtamler appelle: " les règlements conventionnels" (I). Ce sont des normes :

"dans les règlements de conduite humaine d'exigence éthique, dans les formes de rapport sociaux, dans le plus étroit sens du mot, une espèce de mode de toutes les habitudes en cours, quelque chose comme le codex des chevaliers du Moyen-Age, ou le codex des corporations artisanales ".

(I) depuis Shtamler, les travaux de nombreux ethnologues, sociologues, psychologues, ont démontré l'importance des associations et des règlements spontanés "sauvages", non autoritaires.

La force réelle de ces forces conventionnelles peut-être plus considérable que les forces des écrits juridiques. La différence fondamentale, interne, entre les règlements conventionnels et les écrits juridiques, réside dans le fait que les premiers ont pour base un accord:

"les hommes se soumettent à partir exclusivement d'un accord, un accord peut-être même pas manifesté, comme sont la plupart des faits dans la vie sociale, mais quand même un certain accord".

Tandis que le droit juridique est créé par la loi, elle-même créée par un corps spécialisé, détaché choisi, qui a pour but avant tout, de sauvegarder l'ordre établi, d'imposer son "droit" sans se soucier vraiment des aspirations et des besoins humains. Le droit réel, l'ensemble des règlements conventionnels, basé sur l'accord des hommes qui les acceptent, c'est à proprement parler le droit anarchiste. Et ce droit est reconnu, comme nous le verrons plus loin par les plus évidents représentants de la pensée libertaire. Car ni l'existence même de l'organisation sociale ni son progrès ne sont possibles sans un certain règlement des rapports sociaux. Il est évident que ce droit ne peut pas assurer à chacun une liberté illimitée.

Après cet aperçu théorique un peu schématique, il nous faudra connaître directement les opinions de chacun des meilleurs représentants de la pensée anarchiste sur le rôle du droit dans la société future.

I- GODWIN:

Comme le souligne Eltzbacher Godwin refuse le droit "totalement et en bloc". Il part de la constatation que le droit est en même temps une exclusivité et une imposition, et quelque chose de chaotique, pas suffisamment déterminé; qui néglige l'individu, qui a la prétention d'une prophétie. En même temps, Godwin refuse l'Etat en considérant tout gouvernement, sous toutes ses formes comme l'expression de la tyrannie et de la haine. Godwin parle en même temps des communes comme organisations réglant la vie mutuelle pour le bien de tous, et remarque la nécessité pour les individus d'accepter ces communes. En envisageant l'éventualité d'une "injustice" par un membre particulier de la commune, Godwin parle d'un comité des sages qui décidera de la possibilité de corriger le criminel ou de le chasser. Enfin, Godwin envisage, pour des cas extraordinaires, des réunions élargies et particulières, soit régionales, soit même nationales par exemple pour discuter sur des conflits entre des communes, pour les nécessités d'une défense commune contre une attaque ennemie. Godwin, comme tout rationaliste, considère que la pratique de ces institutions nouvelles, ira beaucoup plus loin que la pratique des institutions existantes.

Aussi le droit juridique actuel est remplacé par certains règlements dans des formes nouvelles, la forme anarchiste de la structure communale.

II- PROUDHON:

Dans sa théorie, Proudhon est en constante contradiction entre les exigences d'une liberté personnelle absolue et de l'égalité sociale complète des membres de la société...

Il est vrai que Proudhon demande la suppression de toutes les normes juridiques en vigueur dans la société actuelle; mais en même temps, il affirme le caractère universel et l'importance des normes acceptées et appliquées d'après les contrats sociaux et à partir desquels sera construite la nouvelle société.

Il va même plus loin, on envisageait des répressions, des condamnations contre ceux qui ont refusé d'exécuter le contrat.

D'ailleurs, des contradictions semblables existent chez Proudhon en ce qui concerne la centralisation et l'Etat. On peut appeler les projets de Proudhon pour la société qui remplacera la société bourgeoise des projets "anarchistes", "Fédéralistes", etc..mais ces projets portent en eux certains caractères étatiques. Le mot même "anarchie" est utilisé chez Proudhon dans 2 sens différents: dans l'un, il signifie l'idéal, la vision d'une société absolument sans pouvoir, dans l'autre, c'est simplement une forme d'organisation politique qui se caractérise par la prépondérance des principes d'autonomie et d'autogestion sur le principe d'une centralisation gouvernementale.

Il faut dire que les compromis et les corrections de Proudhon vont encore plus loin. Si dans ses "confessions", il développe le système complet d'une société basée sur le principe de la centralisation, dans son "principe fédératif" il reconnaît ouvertement que "l'anarchie" dans sa forme pure (manque absolu de pouvoir) est irréalisable et que la solution réaliste des problèmes politiques doit partir du "fédéralisme", compromis réaliste entre l'anarchie et la démocratie.

III- BAKOUNINE:

Personne n'a écrit de critiques

aus si profondes et aussi passionnées contre l'Etat. L'Etat, pour Bakounine est partout et toujours un mal :

"L'Etat- ce n'est pas la société humaine mais seulement la forme historique de cette société, la forme la plus abstraite, la plus brutale. Historiquement, l'Etat est né dans tous les pays comme le fruit d'une union sinistre entre la violence, le vol, et la dévastation, en un mot, de guerres et de conquêtes militaires, toujours soutenu par les dieux, eux-mêmes nés de la fantaisie théologique et superstitieuse des peuples primitifs. L'Etat a été depuis sa naissance, et restera jusqu'à son dernier soupir, une justification de la force brutale, la victoire de l'injustice. L'Etat c'est le pouvoir, c'est la force, c'est la démonstration de la brutalité. Il ne peut pas utiliser la méthode de persuasion et chaque fois qu'il a l'occasion de l'utiliser il le fait contre le bon sens. Quand il ne prend même pas la peine de cacher sa propre nature, il devient ouvertement une violence contre la volonté humaine, une négation de la liberté humaine.

"Même quand il veut faire du bien, l'Etat corrompt et enlève toute valeur à ce bien car il commande toujours et chaque commandement fait naître une juste révolte pour la liberté".

(Bakounine- "Dieu et l'Etat".)

Bakounine dit, à un autre endroit :

"L'Etat... est un immense cimetière où s'exécute l'autosacrifice, la mort, l'enterrement de toutes les manifestations de

"la vie individuelle, de la vie collective, de la vie tout simplement. C'est un autel sur lequel la liberté réelle, le bien-être des peuples est donné en offrande à la puissance gouvernementale et chaque fois que cette offrande est plus complète, l'Etat est le plus parfait. L'Etat... c'est une abstraction qui détruit la vie des peuples".

(Bakounine- "Lettres sur le Patriotisme").

Mais l'Etat, indique toujours Bakounine, est un mal "historiquement nécessaire", comme on peut dire qu'était nécessaire la "bestialité" des premiers humains, l'imagination théologique des hommes. L'Etat doit disparaître. Il doit être remplacé par une société libre, qui, en partant des principes de satisfaction des nécessités humaines fondamentales, se construira sur les bases d'une autonomie totale; à partir de la petite commune, vers une union grandiose, mondiale qui unira tous les êtres humains. Le chaînon entre ces différentes unités, ne sera plus la violence, elle ne s'imposera pas par une loi de là-haut mais dans des accords libres de tous. La volonté commune, voilà la source de toutes les normes juridiques de Bakounine; une fois cet accord libre il aura la force d'une obligation.

IV- KROPOTKINE:

Vous avons déjà parlé un peu plus haut, de ses conceptions sur le pouvoir.

Dans "La Parole d'un Révolté" "La conquête du Pain", il donne un tableau saisissant et complet de la société future, une fédération de communes, basée sur des accords entre les hommes libres et égaux.

Le droit civil et le droit criminel trouvent chez Kropotkine une critique implacable :

"Si nous voulions étudier les millions de lois qui veulent s'imposer sur toute l'humanité nous pouvons facilement remarquer qu'elles peuvent être divisées en trois vastes groupes:

- "-les lois qui défendent la propriété
- les lois qui défendent le gouvernement
- les lois qui défendent la personne humaine.

Mais elles sont toutes les trois également inutiles et nuisibles.

Les sociologues connaissent bien le rôle des lois sur la propriété...elles servent, non à assurer à chaque individu, ni même à la société toute entière, les fruits de leur travail. Au contraire, la loi sert à justifier le vol de la plus profonde partie du fruit du travail des mains de celui qui le produit, et à défendre les voleurs.

En ce qui concerne les lois qui défendent le gouvernement, est-il nécessaire de les défendre quand on sait que tous les gouvernements- monarchiques, constitutionnels, républicains, etc.. ont pour but d'imposer par la violence les classes privilégiées: l'aristocratie, la bourgeoisie, le clergé.

Plus de préjugés existent pour le troisième groupe de lois, celles qui prétendent défendre la personne humaine. Les anarchistes doivent dire ouvertement que ces lois sont aussi inutiles, aussi nuisibles, que les autres. Il faut dire d'abord qu'environ 75% de tous les crimes contre la personne humaine sont en réalité dirigés contre les biens d'autrui. Ces crimes doivent logiquement dis-

"paraître quand disparaîtra la propriété privée. Pour les autres, ont-ils par hasard disparu à la suite des punitions atroces des criminels? Les tueurs ont-ils renoncé sous la menace de la pénalité? Celui qui veut tuer son prochain par vengeance, par passion, n'envisage pas les conséquences de son crime".

Kropotkine, ainsi que ses prédécesseurs accepte des normes, dans les rapports entre les hommes, l'obligation de remplir un contrat librement accepté. Dans "La Conquête du Pain", par exemple, il s'arrête longuement devant les objections et les critiques faites à ce sujet à l'anarchisme-communisme. Il faut dire que dans ses réponses, Kropotkine se montre avant tout, humaniste, croyant plus dans l'amour des hommes que dans la force de la logique. Il a sans aucun doute raison, quand il dit que :

"ceux qui ne voudront pas travailler seront une minorité, une toute petite minorité".

C'est pourquoi, avant d'envisager de les punir, il faudrait savoir pourquoi précisément ils ne veulent pas travailler.

Et pourtant, avant de pouvoir étudier les causes et ensuite de pouvoir les éliminer, les récidives d'inaction et en général le refus d'accepter une certaine discipline, de se soumettre à une décision collective, ces manifestations peuvent avoir lieu, même dans la meilleure société, la plus parfaite commune. Faut-il pour cela envisager qu'il ne puisse exister aucune situation sociale qui ne pourra éviter les réfractaires, et les soucis qui en découlent? Dans ce cas il ne restera rien d'autre à la société- n'importe

quelle société-que de chasser ses insoumis. Mais cette attitude est une punition terrible, même si nous acceptons que cette personne soit indigne. Et inévitablement naît un doute: l'homme chassé de la commune trouvera-t-il un meilleur endroit pour vivre?

Il faut donc envisager autre chose.

V- TUCKER et les INDIVIDUALISTES:

Dans ses constructions philosophiques, Tucker suit les enseignements de Stirner et de Proudhon: du premier, Tucker prend le principe de la souveraineté absolue de l'individu; chez le second il cherche les méthodes par lesquelles il espère changer la société actuelle en une société libre, construite sur les principes des accords individuels.

Comme tout individualiste extrême, Tucker rejette catégoriquement toute organisation imposée. A partir de cela, il critique violemment l'Etat:

"L'Etat, c'est le plus grand criminel de notre temps. Ses actes ont pour rôle non de défendre l'essentiel, c'est-à-dire l'individu, mais au contraire de le limiter, l'opprimer, l'attaquer".

Tucker critique avec force, tous les monopoles: le gouvernement, et les classes qui le défendent, la monnaie, les lois. Aux monopoles, il oppose dans la future société, le principe d'une concurrence illimitée:

"la concurrence générale et illimitée signifie la paix absolue et la plus juste coopération".

De là, la lutte acharnée de tous les anarchistes individualistes contre le socialisme étatique: ils lui reprochent d'être la victoire de la foule en opposition à celle de l'individu; chez lui, le pouvoir arrive à son point culminant, les monopoles à leur plus grande puissance. En même temps, les anarchistes-individualistes ne veulent pas accepter la différence essentielle entre le socialisme étatique et l'anarchisme-communisme. Pour eux, ce dernier n'est qu'une phase dans le développement général de la doctrine socialiste:

"L'anarchie signifie la liberté absolue tandis que le communisme refuse la liberté surtout la liberté de production et d'échange celle qui est la plus importante, sans laquelle toutes les autres libertés n'auront en réalité aucune valeur".

L'anarchisme individualiste, dans la vision de Tucker, est:

"une organisation sociale harmonieuse qui donne à ses membres la plus grande liberté individuelle qui conditionne l'égalité pour tous".

Tucker voit la seule limitation du droit de l'homme et la seule obligation de l'homme uniquement dans le respect des autres.

La violence sur l'individu, le droit de propriété sur l'autre, le droit basé sur le travail en dehors même de tout monopole- tout cela est inadmissible. Le moment le plus original dans la théorie des anarchistes-individualistes, est celui de leur acceptation de la propriété privée. Le problème qui se pose aux individualistes est le suivant: faut-il accepter dans la société anarchiste

que les individus utilisent les moyens de production qui sont aussi une propriété individuelle? Si l'anarchiste-individualiste répond négativement il donnera droit à la société d'entrer dans les sphères individuelles; mais alors la liberté absolue de l'individu, qui est à la base de leur théorie, ne sera qu'une fiction. Ils ont donc choisi la deuxième réponse et ils réintroduisent la propriété privée des moyens de production et de la terre; autrement dit, le droit du produit du travail intégral entre dans l'anarchisme-individualiste.

En acceptant l'égoïsme comme unique force motrice de l'homme, Tucker en déduit la loi de la liberté égale pour tous. La limite logique du pouvoir de chaque individu se trouve précisément dans cet égoïsme. La source des normes du droit, lui-même basé sur la volonté de tous, réside dans la nécessité d'accepter et d'honorer la liberté de chacun. Ainsi, l'anarchiste-individualiste, non seulement accepte le droit comme résultat d'un accord commun, mais tend même à le défendre.

Même si nous admettons que l'anarchisme-individualiste satisfait intégralement tous les besoins humains, le fait d'accepter la possibilité pour l'organisation sociale de réagir aux actes individuels - ce fait se trouve en contradiction avec l'idéal individualiste.

Donc, ici, comme dans l'anarchisme-communisme, nous nous heurtons à cette impossibilité tragique, résoudre l'incompatibilité entre l'individu et la société dans le sens d'une liberté absolue de l'individu, ou de la nécessité d'une société harmonieuse. Tout refus ou non exécution de l'accord représente déjà en soi une in-

fraction au droit d'autrui.

Si l'anarchisme accepte ce fait, il se détourne du principe qui est à la base de sa propre théorie: le principe d'égalité des membres, d'une égalité absolue, comme résultat logique de la liberté absolue de tous les individus groupés en union.

Si l'anarchisme refuse d'accepter ce fait, qui est la conséquence inévitable d'un tel ordre de rapports, l'anarchisme doit accepter la nécessité de certaines normes.

CONCLUSION:

De tout cet exposé, il résulte que l'anarchisme n'est pas un rêve imaginaire, mais une réalité qui tend à donner une vie, un sens réaliste et logique à cette révolte de l'esprit humain contre toute violence. Pour cela, il ne doit parler par fictions comme "cette liberté absolue, illimitée" par rien et par personne, cette négation du devoir, cette irresponsabilité totale, etc.. La contradiction éternelle - incompatibilité entre l'individu et la société - semble insoluble car cette contradiction semble basée sur la nature même de l'homme, sur son besoin de personnalité et son besoin d'épanouissement social. Et vouloir par un entêtement fanatique des "solutions" sociologiques, "résoudre le carré dans le cercle", cela signifie qu'on s'affaiblit soi-même, qu'on laisse sans défense tout ce qui dans la conception anarchiste est incontestable, a une valeur.

Disons-le ouvertement, l'anarchisme admet, et doit admettre, le "droit", son

"droit libertaire". Ce droit ne ressemblera ni dans son esprit, ni dans sa forme, à la juridiction de la société contemporaine, la société bourgeoise, la société capitaliste; il ne ressemblera pas non plus aux "décrets" de la dictature socialiste.

Ce "droit" ne sera pas de l'idée de détacher l'individu de la collectivité; toute norme, toute obligation ne doit plus servir aux abstractions comme "intérêt suprême", "bien commun", etc.. où l'individu doit se sacrifier.

Le droit anarchiste ne doit pas être un torrent des "biens" qui se déversent de "là-haut". Il ne pourra être ni une invention ni un isolement. Il sera organiquement provoqué par cette inquiétude de l'esprit qui sentant en soi la forcée création, la soif d'actes créateurs, réalisera ses désirs dans la réalité, dans des formes accessibles pour les hommes. La garantie de ce droit sera la responsabilité pour ma liberté et la liberté des autres. Comme tout droit, il doit être défendu. La forme concrète de cette défense, ne peut pas être indiquée d'avance. Elle correspondra aux besoins réels de la société à ce moment donné.

Alexéi Borovoï.

(traduit du russe dans "L'Anarchisme"-édité à Moscou -édition "Culture et Révolution" -1918- Chapitre VII -p.134- à 146.)

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Comme nous l'avons déjà fait dans un numéro antérieur avec le texte de camarades des U.S.A. (extrait du bulletin intérieur de la "Libertarian League"- N.R. N° 20) - nous publions aujourd'hui un "texte de travail", émanant d'une organisation anarchiste à l'étranger. Il s'agit ici d'un éditorial tiré du bulletin "The Echo", de la F.A. japonaise, destiné aux relations extérieures. Il est paru en septembre 1962 et traduit de l'anglais. Nous espérons présenter à chaque fois que cela sera possible, les études de militants d'autres régions, à titre de documents, afin de nous faire une idée plus complète du travail anarchiste de par le monde .

POSITION DES ANARCHISTES et COMMENTAIRES:

NOUS DEVONS PRENDRE un NOUVEAU DEPART Réexamen de la F.A. J.

La Fédération Anarchiste Japonaise est en grande difficulté. La stagnation du mouvement pendant les dix dernières années a causé parmi ses membres, de l'impatience et de l'épuisement. Je ne peux décrire que brièvement les causes de cette stagnation. On peut dire que le défaut

d'organisation, l'imprécision d'une théorie centrale de l'anarchisme, l'inaction des individus et d'autres conditions variées, se trouvent mélangés. Mais je pense que l'imprécision de la théorie centrale ne réside pas tant dans le défaut de l'anarchisme en soi que dans l'inaction de chacun. La Fédération a été débordée par l'atmosphère de manque de confiance et de vigueur, quoique quelques camarades fassent d'ardents efforts pour restituer celles-ci. Il est inutile de faire davantage d'efforts pour appeler à coopérer ceux qui ont perdu la passion pour l'anarchisme. Cependant, nous qui croyons très fermement à l'anarchisme, nous devons prendre un nouveau départ.

L'anarchisme est très exactement isolé et déserté au Japon. En conséquence de quoi, certains membres ont même dit: "L'anarchisme est une pensée dépassée et a rempli sa mission historique. Nous devons réexaminer l'anarchisme en tant que socialisme libre". J'aimerais leur demander: "Quand l'anarchisme s'est-il déchargé de sa mission historique?" et "Quelle est la mission historique de l'anarchisme?". Il est vrai que la pensée anarchiste n'est pas adaptée à notre époque. Mais cela ne signifie point la négation de l'anarchisme lui-même. Nous devons nier l'attitude de simple négation et de destruction, et tenter de créer une image constructive. Nous devons étudier comment adapter les principes de l'anarchisme à l'époque présente. Nous pourrions changer le nom de l'anarchisme si nous n'en étions pas satisfaits. Car l'anarchisme est un socialisme libre par nature. Nous ne pouvons cependant modifier la vérité. En dominant la vérité universelle, la règle de la nature et le véritable caractère de la créature humaine, nous arrivons inévitablement à l'anarchisme en tant que principe philosophique, science sociale et théorie révolutionnaire.

La FAJ n'a pas qu'une organisation syndicale comme moyen de ralliement. Ayant travaillé durement en vue d'organiser des syndicats, nous n'avons pu en organiser seulement un. Nous ne serons pas capables de l'organiser avec notre pouvoir faible et limité qui va en s'affaiblissant. Les grandes discussions sans rapport avec les conditions réelles sont creuses. Etant pressés de mettre une théorie en action, nous ne pensons plus aux questions fondamentales; autrement dit, une révolution doit commencer dans le cœur des hommes. On peut dire sans se tromper que la révolution de notre esprit est quelque chose d'incomplet. Quelques-uns d'entre nous n'ont pensé qu'à une révolution sociale, parce que beaucoup rêvent d'une révolution. Ils ont pu élever l'anarchisme au moyen de tentative sur le plan de la révolution sociale. Nous devrions avoir étudié beaucoup plus l'anarchisme et exposer la vérité. Car la vérité implique toujours la révolution.

Nous avons négligé ce fait dans les mouvements passés. Nous, qui n'avons pas de syndicat ouvrier dans la pratique, nous devrions trouver un nouveau chemin hors des sentiers battus et avancer fermement.

La vérité a les facteurs les plus anciens et les plus modernes parce qu'elle est universelle. En utilisant le facteur primitif de l'anarchisme, nous devons commencer par faire appel à la sensibilité des hommes et réveiller leurs instincts. Alors leur raison éblouie par l'habitude et leur intelligence ankylosée par une moralité pourrie se réveilleront vers le droit chemin. L'appel à un mouvement pratique qui serait idéologique et abstrait, est une théorie tout à fait vide, vu la limitation de nos forces. S'il en va ainsi, la pensée anarchique manquera de plus

en plus d'adéquation à l'époque présente. C'est une méthode efficace que de donner une grande importance à la propagation de la pensée et de la culture. Autrement dit, nous devons prendre un nouveau départ, départ depuis le commencement.

Aux camarades d'outremer: nous souhaitons recevoir leurs suggestions sur nos futurs mouvements.

o o

o

AVANT-COURRIER

Les études de notre dernier numéro ont provoqué de nombreuses réactions positives et négatives. Bien qu'il soit répondu personnellement à chaque lettre, nous voulons ici, faire quelques remarques générales.

I-LES KIBBOUTZIM:

Nous sommes en même temps accusés de ne pas prendre de positions nettes et précises et de défendre une institution sociale dans un état moderne. Il n'est pas inutile de souligner que N.R. se veut être avant tout des "Cahiers d'Etudes Libertaires", et donc, au lieu de donner des mots d'ordre

ou des conclusions "simples et claires", il essaie d'aller le plus loin possible dans un problème donné, d'envisager et d'embrasser la plus grande quantité possible de contradictions, bref, d'avoir une opinion critique et non conformiste, sur les problèmes qu'il traite.

Les lecteurs eux-mêmes devront se faire leur opinion.

Ainsi, pour les kibboutzim, nous n'avons pas caché notre sympathie envers ce mouvement communautaire, tout en faisant certaines réserves et en donnant même des opinions assez différentes.

Depuis notre dernier numéro nous avons pu rencontrer H.Z. venant d'Israël, entre deux avions, et lui poser un certain nombre de questions soulevées par les lecteurs:

-la séparation des enfants, même tout petits, de leur milieu familial, n'a-t-elle pas des conséquences dans la psychologie des nouvelles générations?

-réponse: il y a déjà deux ou trois générations de ces enfants, et il ne semble pas qu'il existe de troubles particuliers; pourtant les mères ont manifesté le désir de garder plus longtemps leurs enfants et des psychologues ont mis l'accent sur l'atmosphère affective nécessaire aux enfants.

-la question du salariat: dans les collectivités agricoles, il est en train de disparaître pas tellement pour des considérations théoriques mais pour une raison purement pratique -les ouvriers étrangers au kibboutz étaient obligés de manger, de vivre, dans des collectivités intégrales sans y être ni préparés ni adaptés, d'où des conflits d'ambiance, d'atmosphère sociale, etc...

-l'esprit des nouvelles générations:

il existe un certain détachement des jeunes de l'idéal communautaire qui a animé les fondateurs des kibboutzim. La cause peut en être l'absence de lutte de classe en Israël^(I) ou bien s'inscrire dans l'évolution globale de la jeunesse actuelle qui est plus tournée vers les réalisations matérielles et personnelles .

-les perspectives des kibboutzim: Est-il vrai que l'expérience des kibboutzim est terminée? que leur vitalité est épuisée, leur originalité écrasée?

La réponse ne peut plus être ici ni simple ni définitive. Nombreux sont les "spécialistes" qui jugent que les kibboutzim sont nés dans des conditions matérielles, politiques, sociales, nationales et idéologiques très particulières; que ces conditions ont actuellement changé et que les kibboutzim ne peuvent donc que s'adapter aux nouvelles conditions. Les mêmes spécialistes refusent de donner les kibboutzim en exemple aux autres pays sous-développés, précisément parce que ces conditions particulières leur manquent (par exemple le Fonds National Juif, le mouvement sioniste, etc..)

Il nous semble que la société en Israël est en pleine évolution et il est trop tôt pour porter des jugements définitifs. En tout cas, le pouvoir d'adaptation, le sens de fidélité et de vitalité, la fierté d'une réussite incontestable, montrent que les kibboutzim sont loin de se saborder.

(I)A cause de la puissance et de l'union du syndicat et de l'Etat, actuellement, la situation semble se raidir.

En ce qui concerne les pays sous-développés, nombreux sont ceux qui touchent des aides extérieures, même plus importantes que celles que la "Diaspora" a apporté à Israël, et pourtant ces sommes énormes sont englouties dans le vide, par la bureaucratie, police, etc... sans création économique sociale valable.

Yvo.

II-FRANC-MACONNERIE:

Les réactions sont ici sur deux plans: pourquoi "notre intérêt exagéré pour une question secondaire", il existe "de bons anarchistes qui sont en même temps F.M." (par exemple...)

Notre attitude vis à vis de la FM n'est pas un fait isolé: cela entre dans la ligne de travail de N.R. d'essayer de "déblayer" le terrain idéologique de certaines confusions, malentendus, et erreurs. Nous sommes revenus sur la FM parce qu'il nous semble qu'elle fait partie de ces confusions, comme nous revenons souvent sur le racisme sur la lutte anti-coloniale, sur notre position vis à vis des deux blocs impérialistes, etc...

Et nous espérons allonger encore cette liste.

Pour la F.M., quelques "petits faits" nous ont démontré qu'il est toujours actuel d'en parler:

-en 1958, au Congrès anarchiste de Londres, la notion d'incompatibilité Fédération

anarchiste-loge maçonnique, n'a pas été acceptée.
Pourquoi?

-le dernier livre édité par l'Institut
d'Amsterdam (Bakounine/en Italie) relève à juste
titre l'affiliation de Bakounine à la F.M., mais
ne mentionne pas qu'il l'a très vite quittée.

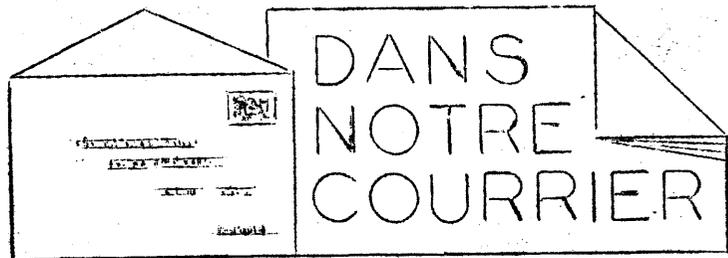
-une discussion personnelle que j'ai
eue en 1962 sur le même sujet avec un camarade
connu.

En tout cas, nous sommes loin de
personnaliser le débat, ou de nous attaquer à tel
ou tel camarade. Ce n'est pas l'individu qui
nous intéresse, mais la clarté dans nos posi-
tions idéologiques.

Théo.

o o

o



Nous avons assez souvent déploré l'insuffisance du courrier reçu pour ne pas nous réjouir du contraire. C'est le cas, cette fois-ci et nous sommes heureux de constater qu'enfin, un échange réel existe entre un certain nombre de lecteurs et nous. A côté des classiques lettres d'encouragements, souvent accompagnées d'une aide "concrète" nous recevons aussi des lettres critiques et nous devons dire que nous préférons publier celles-là, on comprendra facilement pourquoi. Ainsi, nous avons le plaisir de reproduire ci-contre dans sa quasi-totalité, la lettre du camarade G.P. de Chatenay-Malabry, à laquelle il nous permettra, exceptionnellement de répondre sur quelques points nous semblant particulièrement intéressants.

"Votre dernier numéro de "Noir et Rouge" est intéressant. Je ne peux discuter sur la "Franc-Maçonnerie" ou contredire sur les "Kibboutzim" ce sont des questions que j'ignore, et j'ai appris pas mal de choses. Je pense tout de même qu'il n'y a pas à idéaliser ce qui s'est passé en Israël. Les documents que vous donnez peuvent être lus dans n'importe quelle presse, je pense

"que "Noir et Rouge" est fait pour donner son point de vue critique sur ce sujet, sans cela c'est inutile, donc je ne trouve pas ces critiques. Il n'est pas question du rapport "kibboutzim et Etat", du rôle du nationalisme qui est un véritable chauvinisme, du militarisme qui est très actif, etc..., sans parler des rapports avec les Arabes et des raisons qui font qu'il n'existe pas de telles entreprises englobant les Arabes... Quant à la "Franc-Maçonnerie" pour moi, c'est une religion comme une autre, c'est également une équipe qui veut prendre la place des autres et elle est à combattre comme n'importe quelle "institution" qui veut "diriger", surtout pour son propre compte. Je ne connais rien de particulier sur son compte, c'est une puissance à éliminer, à détruire comme les autres puissances, et au même titre. Sa puissance a sans doute beaucoup diminué depuis l'heureux temps de la IIIème république, mais toutes ces manifestations ne tendent que vers un but: "reprandre du poil de la bête". Il est normal que ces grands bourgeois aient mis sur pied la laïcité, ils avaient l'aide, pour ce genre de choses, des protestants, pour s'assurer l'Economie ils devaient mener la lutte contre l'Eglise et prendre en mains l'Etat. A l'époque, l'école laïque était nécessaire à leur développement, ce n'est pas précisément d'une école laïque dont il s'agissait mais plutôt d'une Ecole de la nation. Nous nous acheminons d'ailleurs de plus en plus vers cette Ecole de la nation unique et bientôt nous verrons la fusion des Ecoles dites laïques et des Ecoles dites "libres". Toutes les mesures qui sont prises depuis Pétain tendent vers ce but et d'ailleurs ce ne sont pas nos "hommes de gauche" qui s'y opposeront, pour eux, la Nation est une notion tabou et le titre même de la revue des communistes est significatif: "L'Ecole et la Nation".

"Sur le Portugal/Angola et la

Belgique/Congo, il y aurait des choses à dire, surtout sur le dernier article, mais cela entraînerait trop de considérations et je n'ai pas le courage de l'entreprendre.

"Je parlerai surtout de l'Editorial. Celui-ci dit: "solidarité avec le peuple algérien contre le colonialisme français". Qu'est-ce que cela veut dire, en pratique? En quoi pouvait se manifester la solidarité avec le peuple algérien? Nous étions dans le pays colonialiste donc nous devons nous opposer avant tout aux méfaits que la métropole pouvait commettre sur ce plan, c'était la seule forme de solidarité réelle, valable, avec le peuple algérien. Or, nous sommes absolument incapables de nous faire entendre, aussi bien dans l'ensemble du pays que sur nos lieux de travail, nous n'avons pratiquement aucune audience, et, parler de solidarité avec le peuple algérien dans ces conditions, ne pouvait être que du vent. Tout au plus un contentement à peine moral pour soi-même, pour se faire plaisir, je crois que c'est se tromper soi-même et admettre toutes les illusions. Nous n'avons été, durant tout le temps de la guerre d'Algérie (et des autres), qu'incapables de lancer réellement et de mettre en pratique à plus forte raison, le seul slogan pouvant être valable au cours d'un tel genre de conflit: "Repatriement immédiat du corps expéditionnaire". Aucun groupement de "gauche", à ma connaissance, n'a formulé ce slogan et pour cause) et les groupes dits révolutionnaires ont été incapables de le prendre à leur compte et de le diffuser; or, dans ce cas, pour moi, ce "Solidarité avec le peuple algérien" ne veut absolument rien dire. La lutte doit être menée dans le pays où nous nous trouvons, contre le régime que nous subissons et nous devons constater que nous avons été incapables, dans ce sens, d'être solidaires avec le peuple algérien sur un plan

"socialiste et anti-colonialiste.

"Autre chose encore dans cet éditorial: "Toute libération future du peuple algérien ne pouvait que passer d'abord par la destruction du colonialisme, l'étape suivante étant sa lutte contre le pouvoir étatique, la bureaucratie et les nouveaux nantis. Là est la véritable révolution, bien plus difficile à faire, au fond, que celle des armes".

"Il y a une certaine religion dans cette formule. C'est admettre dans ce passage les étapes nécessaires et tout ce que cela comporte, admettre qu'il y a un pas vers on ne sait quel progrès, que certains régimes se trouveraient dans le sens de l'histoire, qu'il y a un cours de l'histoire inéluctable, etc... Qu'est-ce que ça veut dire tout ça? L'Algérie d'aujourd'hui est autant sous l'emprise coloniale que celle d'autrefois. La France n'est plus la puissance coloniale en pied, mais l'Algérie a besoin de capitaux pour vivre et elle subit toujours un régime colonial. Le colonialisme n'est pas détruit, il a simplement changé de forme, c'est tout, et c'est cela qui nous intéresse. La formule employée par "Noir et Rouge" est exactement celle des anti-colonialistes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^eme. De toute façon, ces formules ne peuvent plus avoir cours pour nous aujourd'hui, elles sont dépassées et insuffisantes, nous n'admettons pas ces étapes qui ne peuvent intéresser que les gens avides d'exercer leur pouvoir. Pour les travailleurs algériens, les problèmes restent les mêmes avant et après le départ de la France, puissance colonialiste. La révolution, la véritable, la plus difficile comme il est dit dans l'Editorial, reste à faire, la seule valable, celle qui repousse tout colonialisme et toute exploitation. Jusqu'à maintenant, aucun pas n'a été fait dans ce sens, être révolutionnaire justement, c'est vouloir

"faire autre chose que ce qui s'est fait jusqu'à maintenant. L'impérialisme, aujourd'hui, a besoin pour placer sa samelotte, pour faire tourner son industrie d'Etats "indépendants". L'Algérie (c'est valable pour n'importe quelle autre ancienne colonie) a beaucoup plus de besoins en tant qu'Etat indépendant qu'en tant que pays colonisé. Il s'est trouvé que les revendications des bourgeois nationaux et des bureaucrates en mal de pouvoir aient coïncidé avec les besoins des divers impérialismes mondiaux, c'est de cette façon que "la libération nationale" a réussi. Je pense que c'est sur ce plan que nous devons traiter le problème, nous ne pouvons le voir qu'à l'échelle mondiale. J'ai eu avec Louzon (de la Révolution Prolétarienne) un échange de lettres assez violent vers 1955/56, sur ce sujet, il donnait exactement les mêmes réponses que vous (il ajoutait simplement que j'étais nationaliste ou un colonialiste qui s'ignore !!)

"Il faudrait également voir la question de Cuba de plus près. Castro a voulu jouer sur le conflit entre deux impérialismes rivaux (russe et américain). Ce qui peut réussir à certains ne pouvait en aucun cas réussir pour Castro. Il est trop près physiquement des Etats-Unis et économiquement il dépend trop des mêmes Etats-Unis. Dans un bref délai, nous assisterons certainement à un renversement, bon gré mal gré; Cuba reviendra, d'une façon ou d'une autre dans l'orbite américain et au besoin avec l'aide des Russes trop heureux de se débarrasser d'un pays aussi dangereux (menaces de conflit, interventions directes des Etats-Unis au besoin de connivence avec les russes, etc... que fais-je et sans doute pour bientôt). Il est, à mon avis, impossible de penser à une révolution sérieuse dans un seul pays et encore moins dans un pays comme Cuba. L'Editorial dit: "Ne rien perdre de ce qui a été acquis". Qu'est-ce que cela veut dire? A mon

"avis, s'il y a eu quelque chose, ce ne peut-être qu'une sorte de "communisme de guerre" que tout pays privé de relations internationales et de capitaux emploie, doit employer durant un certain temps et qui n'a rien à vouloir avec votre conception du socialisme. "

N.D.L.R. Nous ne pouvons évidemment reprendre tous les points soulevés par le camarade (un autre N.R. serait nécessaire !) mais nous voudrions essayer brièvement de dissiper certains malentendus, de préciser certaines positions. Sur les kibboutzim il n'était pas question d'un article sur l'Etat d'Israël (la malencontreuse étiquette sioniste dessinée en début d'article a pu prêter à telle confusion, mea culpa !) et nous n'avons nullement voulu "idéaliser" quoi que ce soit. Sur la F.M. voir l'article de notre camarade Théo. L'article "Belgique-Congo" était rappelons-le une lettre de lecteur et ne représentait pas pour autant, la position de notre groupe. Peut-être avons-nous eu le tort de ne pas préciser nos réserves, ladite lettre ayant, malgré son intérêt, certaines résonances désagréablement paternalistes. D'où l'obligation d'une attention toujours en éveil...

Mais la question la plus importante soulevée par le camarade, est évidemment celle de l'Algérie, traitée dans notre dernier éditorial. Et là, nous ne sommes plus tout à fait d'accord avec lui ! Ainsi, il se hérisse devant la phrase "solidarité avec le peuple algérien contre le colonialisme français", et va chercher une quelconque auto-satisfaction de notre part là-dedans. Franchement, le copain nous prend pour des rigolos s'il croit que le but de nos cahiers est de dorer la pilule aux autres et à nous-mêmes. Nous pensons n'avoir jamais sacrifié aux faciles

redondances, à l'héroïsme de salon, et, en ce qui concerne le problème algérien, nous avons toujours mentionné notre position de principe anticolonialiste, sans attendre février 63 pour le faire et surtout en soulignant bien la faiblesse pratique de notre soutien. Qu'il relise N.R. pour s'en convaincre. Mais, même si notre aide matérielle fut très réduite, cela nous empêchait-il de proclamer notre solidarité avec le peuple algérien contre le colonialisme de "notre" pays? Nous nous rappelons qu'à une certaine époque en 56-57 par exemple certains anarchistes, oui, renvoyaient dos à dos Algériens et Français: pendant donc c'étaient deux colonialismes, ça c'était clair et net, fallait pas se mouiller même par la plume - et on préférerait ne pas en parler! Excuse nous camarade, mais nous persistons à penser qu'expliquer autour de nous (en la mettant en pratique parfois) notre solidarité anticolonialiste, voulait tout autant dire qu'un slogan du genre "rapatriement immédiat du corps expéditionnaire", parce qu'alors, là, en fait d'illusions... Ledit slogan a d'ailleurs été formulé dans la rue, au cours de manifestations où certains de nous étaient, (ceci pour l'Histoire (sic)). Quant aux étapes nécessaires, soulevées par notre correspondant, nous avons simplement voulu dire que rien ne pouvait être fait en Algérie sans que le colonialisme français ait rebattu le camp, oui. Il est facile après coup de dire aujourd'hui: vous voyez, on l'avait bien dit, etc. Mais, outre que nous ne nous faisons aucune illusion quant au futur état de ce pays, en cela les libertaires si décriés par le marxisme dit scientifique se trompent assez rarement. En Algérie, ce que nous n'avons jamais caché, nous savons que tout révolutionnaire honnête et les anarchistes plus que tous autres, devait choisir à ce moment là. Crois-tu camarade, que tous les Algériens ont pris le fusil pour créer d'abord

un Etat et avoir drapeau et belle armée? Ne crois-tu pas qu'il y avait aussi un peu d'aspiration à la dignité, la fin du coup-de-pied au cul permanent? On pourra répondre que ce sont d'autres maintenant qui le donnent, peut-être. Mais à ce moment là l'Algérien découvre les joies (?) de l'Etat, fut-il national, et il se rend compte d'une chose qu'il n'aurait jamais voulu, ou pu, voir si le colonialisme français était resté. Tu es d'ailleurs d'accord avec nous sur la conclusion: la véritable révolution reste à faire. Mais cela est une autre histoire, et n'oublions pas de balayer devant la porte française avant. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ces questions, celle de l'Algérie et aussi celle de Cuba, que notre camarade lecteur soit remercié pour les avoir resoulées en sa lettre.

Du camarade R.B. de Marseille:

"....page 69, paragraphe 3.
On connaît en tout cas un certain nombre de copains qui y sont (à la F.M.), qui ne s'en cachent pas, ou qui y ont été et qui l'ont dit: Voline à Marseille par exemple. Beaucoup de copains ici l'ont connu. On a d'autre part un copain qui est au G.O.F. très connu pour son grade (33è degré) et qui est anar. Quant à Proudhon, relire " De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise ", où il parle du "Grand Architecte"...."

De J.F. (Rhône) le court "billet" suivant que nous publions "in-extenso" :

"J'ai bien reçu votre publication

"Noir et Rouge", plutôt rouge que noir, et je vous en remercie. Je l'ai lue avec beaucoup d'intérêt. Il ne vous reste plus maintenant qu'à montrer avec le même souci d'objectivité et la même évidente bonne foi, comment et pourquoi un communiste ne peut-être ni un libertaire, ni un anarchiste. (n'oubliez pas de m'envoyer le numéro de N.R. qui contiendra cette démonstration).
En toute cordialité."

Du camarade S.G. de Rennes, à propos de notre brochure sur l'Espagne:

"...le numéro de N.R. sur l'Espagne est bien documenté et intéressant du point de vue avenir économique, qui donne un nouveau visage de l'Espagne. Ce qu'il y a de troublant, c'est que les jeunes en Espagne méconnaissent totalement ou presque la révolution 1936-39, pourquoi? Est-ce que tous les révolutionnaires sont partis à l'étranger et personne n'est resté pour communiquer cette foi révolutionnaire... Quant aux grèves en Espagne, je pense aussi comme le rédacteur, qu'elles vont faire plus pour l'évolution sociale que toutes les petites organisations qui font ce qu'elles peuvent, mais ne touchent pas comme de grandes grèves les travailleurs espagnols.

"Quant à l'Eglise en Espagne, son rôle est toujours aussi obscur et elle est bien foutue de faire comme en France, de s'infiltrer dans les organisations ouvrières et de faire comme la CFTC de l'efficacité, c'est leur terme, pour se mettre bien avec le monde du travail..."

Du camarade B.V. au Brésil:

"...Le numéro de N.R. sur le racisme et ses suites recueille des faits intéressants. Mais les conclusions, les jugements des lecteurs, quel que soit le sujet traité, me paraissent toujours ténues, partielles, et pourquoi pas le dire, essentiellement rageuses, nerveuses (émotives en général) ou sentimentales. Il faudrait que je m'explique plus clairement un jour: je reconnais que je ne vous donne qu'une impression. Je crois même que je n'en ferai pas un reproche aux rédacteurs ni aux lecteurs de N.R.: je me dis de plus en plus que l'anarchisme est une manière de vivre, et de sentir avant d'être une manière de penser, une philosophie pratique. Y a-t-il en ce moment, des moyens d'être intellectuellement satisfait des solutions anarchistes? Pour prendre le problème sous un autre angle, l'anarchisme est-il un humanisme? C'est une question purement intellectuelle. Il s'agit de savoir si la vision politique des anars satisfait les besoins de justice et de bonheur de n'importe quelle société. Je crois que l'anarchisme ne répond qu'à une partie des tendances humaines; la spontanéité, l'activité libre, sans contrainte extérieure, la liberté des rapports conçus hors de toute organisation politique, bref la vie du cœur aux exigences toujours renouvelées sur le mode actif, temps présent de l'indicatif... c'est une partie seulement des exigences de la personne humaine en société. C'est peut-être même une petite partie. Car enfin, l'inaction, ou l'organisation ou la mise entre parenthèses de l'individu, ou la réserve de la froideur, c'est une expression du donné humain, naturel ou acquis, et ça ne peut être méprisé.

"Vous excuserez ce développement encore obscur. Deux conclusions: I) la vie des anarchistes est un exemple rare d'harmonie entre convictions-idées et action. C'est le plus grand pouvoir

du "mouvement".

2) mes réserves expliquent en partie hélas, mon silence épistolaire. Je ne savais pas comment les formuler (et je conviens que je n'en parle pas encore de façon satisfaisante) et à chaque fois qu'arrivait N.R. ma mauvaise conscience augmentait."

Du camarade Rodrigues de Rio de Janeiro (extraits)
Sur le Portugal :

"Cela fait 36 ans d'infamies, de crimes, de misère, et de souffrances; cela fait 36 ans de mensonges, de calomnies, contre les anti-fascistes, de discriminations, de vengeances de haines contre ceux qui nourrissent comme aliment le vague espoir d'être un jour libres. Cela fait 36 ans que lapresse est baillonnée et que la corruption règne en maître dans les milieux cléricaux militaires, autarciques; c'est un gouvernement corrompu sous prétexte d'équilibrer les finances.... Des milliers de portugais émigrent en quête de pain et de liberté... Dans les campagnes, la misère atteint un niveau incroyable... le plus scandaleux est que le dernier rapport qu'il y eut de l'ONU révèle en Europe occidentale une augmentation de la production alimentaire de 9% par habitant, ces huit dernières années, mais que dans le même temps, il y eut au Portugal une baisse de 5% (journal Republica, Lisbonne 4/II/61).

Lettre d'Indonésie- décembre 1962:

"Nous vivons actuellement une terrible période d'inflation et une des raisons les plus importantes, pour lesquelles les gens sont

"Si apathiques aux choses qui ne concernent pas directement leur existence quotidienne, est l'accroissement du coût de la vie. Les prix des objets de consommation quotidienne montent irrésistiblement sans parler des objets de luxe. Même le commerce des cigarettes qui a toujours été florissant (...) est affecté par cette terrible crise. La demande est tombée, et la demande de tabac (pour rouler les cigarettes) a en comparaison augmenté. C'est surtout l'homme de la rue qui souffre le plus (comme d'habitude). La partie la plus riche de notre population peut encore "tirer partie" de la situation. La preuve en est que les boutiques qui vendent des articles de luxe font des affaires d'or. Les gens de Djakarta ont une soif terrible de luxe, c'est pourquoi à première vue, tout semble si prospère, cependant, quand on regarde avec plus d'attention on remarque plein de types (venant des champs) qui mendient, couchent sous les porches ou dans les parcs. Cependant, on empêche cela (...) en les ramassant tous pour les emmener dans des sortes de camp de "réhabilitation". Peut-être qu'ils deviennent des "transmigrants" pour Sumatra, l'Est ou l'Ouest de Bornéo ou même de la Nouvelle Guinée je n'en sais rien. La vie se fait de plus en plus dure, cependant, on ne peut pas dire qu'on meurt de faim. Il y a encore "assez" pour remplir le minimum strictement vital, mais si ça continue, il n'y a pas d'espoir d'avoir un "plus". "

Des camarades Cubains, de Miami:

"Nous partageons avec vous l'analyse de la problématique cubaine actuelle. On ne peut encore rien tirer au clair. Ceci dit, ce qui est très visible, c'est que les États-Unis et l'Union Soviétique sont en train de négocier le

"problème cubain et les autres problèmes qui agitent le monde actuel. En marge de ces négociations il y a le peuple cubain, celui qui est dedans et dehors, qui n'acceptera aucun type d'accord qui représente la permanence au pouvoir de la tyrannie fidélocommuniste dirigée par Fidel Castro. En effet, le résultat est le même, que Fidel Castro se fasse appeler marxiste-léniniste, ou fasciste. L'important pour nous, est qu'il existe à Cuba un régime dictatorial qui a étranglé tout reste de liberté, en livrant ce qui aurait pu être une révolution libératrice au monstre totalitaire moscovite".

ANNONCES

19 Décembre 1862- 4 Février 1963

La presse Libertaire a annoncé la disparition du doyen d'âge des anarchistes, le bulgare Nicolas Stoïnov. Au lieu de résumer sa vie, nous conseillons à nos lecteurs d'en faire connaissance directement dans le livre qui vient de paraître : " Un centenaire bulgare parle " (ed. "Notre Route " B.P. 81-20- Paris- 8f.50).

Dans ce livre, à côté des mémoires de l'auteur, on trouve deux études qu'il a faites sur deux autres libertaires bulgares: le poète Christo Botef (dont nous avons déjà parlé dans N.R. N° 15-16). et Varban Kilifarski, un des organisateurs de la F.A.C.B. (Fédération Anarchiste Communiste Bulgare).

Les camarades bulgares nous signalent qu'ils préparent d'autres études semblables.

Il est regrettable que nous tous n'arrivions pas à reconstituer une édition libertaire commune qui, non seulement, pourrait agrandir le nombre de brochures, de livres, d'études -combien nécessaire actuellement- mais aiderait aussi la diffusion, pour pouvoir toucher un public neuf.

-Nous avons reçu le numéro deux des "Cahiers de discussion pour le socialisme de Conseil" qui, s'ils ont la gentillesse de mentionner "N.R." et notre adresse, ne signalent par contre absolument pas la leur ! Nous ne pouvons donc que signaler l'intéressant travail de ces camarades : un article sur les "moyens du socialisme", trois réponses à un "questionnaire sur le socialisme", et les thèses d'Anton Pannekoek, théoricien des Conseils Ouvriers. -Etudes sérieuses, avec lesquelles nous ne sommes pas forcément d'accord, mais où l'honnêteté et la réflexion sont toujours présents.

Nous avons déjà signalé l'initiative de notre camarade Tomaso Serra et du groupe " Azione Diretta " de Cagliari, au sujet d'une maison de retraite pour anarchistes en Sardaigne. Serra, âgé de 63 ans, milite depuis sa prime jeunesse blessé sur le front de Teruel, son militantisme anarchiste ne peut être mis en question. C'est donc avec peine que nous apprenons qu'il est l'objet de critiques et d'attaques. Nous espérons que ces divergences s'apaiseront et que les buts que se propose Serra seront atteints.

SOMMAIRES
des NUMEROS de "NOIR & ROUGE"
encore disponibles :

- n°14 (Hiver 59): Sur la Dialectique de l'individu; Violence, Révolution, Organisation; Le dossier de la Révolution Espagnole; Le mythe des conseils ouvriers chez Tito.
- n°15-16 (Printemps 60): Complot clérical et Combat laïque; Violence, Révolution, organisation (suite); Le parti révolutionnaire et la spontanéité des masses, ou les contradictions de Trotsky; Bakounine et le mouvement révolutionnaire bulgare; Dossier Espagne (bibliographie, courrier).
- n°17 (Janv.61): Refuser; Economie française début 61; Etudiant et guerre d'Algérie; La difficulté d'être anarchiste; Bakounine par Netlau.
- n°21 (Janv.62): Cuba (suite du n°20); Pays-sous développés; Rôle et importance des différentes classes dans la lutte pour la liberté (suite du n°20).
- n°22 (Nov.62): Possibilités du syndicalisme étudiant; Témoignages espagnols; Pour une conception libertaire sur le Racisme; Paul Zorkine; A propos de : "Tâches immédiates et futures de l'anarchisme".
- n°23 (Fév.63): Collectivités volontaires en Israel; Quelques remarques sur les

kibboutzim; La Frano-Maçonnerie et les anarchistes; L'Opus Dei; Portugal et Angola; La Belgique et le Congo.

- Supplément : Espagne 1962.

Les camarades désirant consulter les numéros épuisés peuvent nous écrire, nous leur indiquerons les bibliothèques qui en possèdent.
